

Ar Vran

Revue d'ornithologie bretonne



Juin 2013

Numéro 24-1

Ar Vran

Ar Vran est une publication semestrielle de
Bretagne Vivante Ornithologie

BRETAGNE VIVANTE
186 rue Anatole France
- BP 63121 -
29231 BREST Cedex 2
www.bretagne-vivante.org

CONSIGNES AUX AUTEURS

Ar Vran publie des notes, des brèves et des articles originaux concernant l'avifaune sauvage des cinq départements bretons.

Les auteurs transmettront leur article ou note sur support informatique sous forme de fichier *Word*.

L'ensemble des documents (articles, notes, photos, dessins et cartes) sera soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue.

Dans tous les cas, les auteurs d'articles ou de notes conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et adresses figurent en fin de document.

Adresse d'envoi des documents

Thierry Quelennec
9 rue d'Alsace 29290 SAINT-RENAN
croac29@wanadoo.fr

Comité de relecture

Guillaume Gélinaud
Bernard Iliou
Thierry Quelennec

François Hémerly
Patrick Philippon

Photo de couverture : *choucas des tours (baie d'Audieme - Finistère, avril 2013). T. Quelennec*

ISSN 0180-3875

Éditorial

En 2013 le GOB s'est réincarné en Bretagne Vivante Ornithologie et après quelques petits incidents de mise en route bien normaux, la machine est maintenant sur les rails prête à entrer en rythme de croisière. Dans ce contexte, on prend les mêmes ingrédients et on recommence ! Ar Vran continue dans son format et dans son contenu à être la revue de l'ornithologie de terrain bretonne.

Le terrain justement il en est directement question avec une visite guidée de la rivière d'Étel. Tout comme on avait découvert les richesses de la baie de Goulven, il y a quelques numéros, on découvre ici les richesses de ce petit joyau du Morbihan surement moins médiatique que son voisin le golfe du Morbihan mais tout aussi intéressant.

L'ornithologie de terrain ne serait rien sans ses deux jambes : l'une constituée par les études et enquêtes et l'autre par le birdwatching. Ar Vran ne l'oublie pas, ainsi Morgane Huteau nous dévoile les résultats de l'enquête passionnante sur le choucas des tours en Finistère, et Thomas Zgirski revient sur les différentes observations morbihannaises de faucon d'Éléonore.

Bonne lecture

Thierry Quelennec
responsable de la revue

LA POPULATION DE CHOUCAS DES TOURS *Corvus monedula* DANS LE FINISTÈRE : RECENSEMENT EN 2010 ET TENDANCES

Morgane Huteau
Guillaume Gélinaud

INTRODUCTION

Dans le Finistère, le choucas des tours – ce petit corbeau à tête grise – est largement associé aux édifices religieux. Au printemps, dans la plupart des villages, il forme des bandes bruyantes aux évolutions aériennes complexes et spectaculaires. Il niche de l'Europe de l'Ouest à la Chine et également dans une partie de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. La population de choucas est stable en Europe (Voříšek *et al.*, 2010 ; Gregory *et al.*, 2007) mais cette tendance présente une forte hétérogénéité (Birdlife International, 2004). Par exemple, une expansion importante s'est produite au Royaume-Uni depuis 1970 (Wretenberg *et al.*, 2006 ;

Gregory *et al.*, 2004), tandis que la population est stable en Suède (Wretenberg *et al.*, 2006) et en régression en Allemagne (Westermann *et al.*, 2006) ainsi qu'en Espagne (Seoane & Carrascal, 2007). En France, les suivis nationaux indiquent une baisse des effectifs entre 1989 et 2008 (Jiguet, 2008) mais une tendance nette à l'augmentation ces dernières années avec, une fois encore, de fortes disparités géographiques (Dubois *et al.*, 2008). En Bretagne, les effectifs ont augmenté à partir des années 1930 avec la colonisation de sites de nidification en milieu urbain (Guermeur & Monnat, 1980). Malgré tout, de vastes secteurs des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du nord du Morbihan restaient inoccupés à la fin

des années 1970. La situation de l'espèce n'avait pas beaucoup évolué dix ans plus tard (GOB, 1997). Historiquement, le Finistère constitue le bastion de l'espèce dans notre région. Un recensement effectué en 1975 par le Groupe ornithologique breton indique que le choucas nichait alors dans 66 % des communes de ce département, 21 % des communes des Côtes-d'Armor et du Morbihan et 12 % des communes d'Ille-et-Vilaine.

A l'origine le choucas se reproduisait dans les fissures et failles des falaises naturelles (Géroudet, 1973). Avec l'augmentation des effectifs, il a peu à peu investi de nouveaux sites artificiels comme les cavités des vieux édifices (murailles de châteaux,

remparts, églises), les fronts de taille des carrières, les constructions récentes (pigeonniers, bâtiments agricoles, cheminées des maisons individuelles), ou naturels comme les cavités d'arbres, les vieux nids d'autres corvidés. Grégaire toute l'année, il se reproduit en colonies fortes parfois de plusieurs dizaines de couples. On le rencontre principalement dans les régions agricoles pourvues de bois et prairies. Cette étude sur la population du choucas des tours dans le Finistère a pour principaux objectifs de caractériser ses sites de nidification, d'évaluer l'évolution de sa distribution et d'estimer la taille de la population nicheuse à l'échelle départementale.



Photo : choucas des tours cherchant sa nourriture dans la dune, on rencontre plus souvent le petit corvidé en ville ou dans les cultures (baie d'Audierne - Finistère, avril 2013). T. Quelennec

MATERIEL ET METHODES

Recensement des choucas au centre-bourg des communes

Les couples – unis à vie et fidèles à leur site de nidification (Soler, 1989 ; Roëll, 1978) – fréquentent les colonies à partir d'octobre et durant tout l'hiver. Leur présence près du site de reproduction s'affirme en février et la construction du nid débute en mars avec l'apport de branchages. La ponte démarre fin avril ou début mai. La femelle incube seule ses 4 à 6 œufs durant 16 à 20 jours. Les poussins restent de 28 à 36 jours au nid. Un cycle complet dure donc de 48 à 62 jours et la plupart des jeunes quitte ainsi le nid entre le 15 juin et les premiers jours de juillet.

Ce travail a été mené du 27 février au 30 avril 2010, au moment de la construction des nids et de la période prépositale, lorsque les oiseaux sont démonstratifs et donc faciles à localiser. Chaque observateur a été sollicité pour collecter des données sur un maximum de communes. Compte tenu de la taille de la population et de l'éparpillement des sites de nidification, il n'a évidemment pas été possible de compter tous les couples qui se reproduisent dans le Finistère. Seules les colonies présentes dans les bourgs ont été dénombrées. La délimitation du centre-bourg des communes concerne uniquement la zone urbanisée continue qui, dans la majorité des cas, correspond à la zone comprise entre les panneaux d'entrée et sortie de la commune. Les

lieux-dits, hameaux et zones industrielles périphériques des communes n'ont pas été recensés.

Les comptages ont été réalisés simplement en sillonnant les rues du bourg ou depuis des points hauts offrant une bonne visibilité (clochers d'églises, toits de bâtiments, phares, etc.). Les comptages se sont principalement déroulés durant la matinée – du lever du jour aux environs de 11 heures – et le soir – une heure environ avant le coucher du soleil –, lorsque les choucas sont cantonnés sur leur site de reproduction. Pour les grandes agglomérations (Brest, Landerneau, Morlaix, Douarnenez, Concarneau et Quimperlé), des opérations de comptage concertés ont été réalisées. Plusieurs équipes d'observateurs, coordonnées par l'un des auteurs chargé d'études de Bretagne Vivante, se répartissant les différents quartiers de la ville.

Les variables relevées sont le nombre de couples total pour le centre-bourg, ainsi que le nombre de couples par type de site de reproduction : cheminée, clocher, tour/manoir/château, ruine, autre (à préciser).

Pour évaluer la détectabilité des choucas - les oiseaux ne sont pas tous présents au même moment ou pas tous visibles - et l'effet des observateurs – qui peuvent ne pas tout voir -, la méthode du « double échantillonnage » ou « double observateur » a été employée. Cette approche permet d'estimer les probabilités de détection propres à chaque catégorie

d'observateur (bénévoles ou chargé d'études) ou la proportion de la population visible lors d'une seule visite de prospection. Les méthodes de modélisation et d'estimation des paramètres sont détaillées dans Nichols *et al.* (2000).

Dans une série de 23 communes le bourg a été prospecté par deux observateurs indépendants, un bénévole et l'un des auteurs (MH). Pour chaque commune, on dispose du nombre d'individus dénombrés par le bénévole seul, le nombre d'individus comptés par MH seule, et nombre d'individus comptés lors des 2 passages. Le programme DOBSERV (Hines, 2000) a été utilisé pour l'estimation des paramètres et la sélection du modèle. Les personnes

souhaitant plus d'information sur cette méthode et les statistiques de cette analyse peuvent contacter directement les auteurs.

Recensement exhaustif d'un échantillon de commune

Un inventaire exhaustif a été effectué par l'auteur, chargé d'études à Bretagne Vivante, sur un échantillon représentatif des communes du département. Les communes ont été classées arbitrairement en trois catégories en fonction du nombre d'habitants (tab. 1). 25 des 283 communes ont été choisies par tirage aléatoire, les îles et les agglomérations qui ont bénéficié d'un comptage concerté ont été exclues.

Tableau 1 : nombre de communes échantillonnées en fonction du nombre d'habitants

Classe	Nombre d'habitants de la commune	Fréquence	%	Nombre de communes échantillons
A	< 2 500	203	71,7	18
B	2 500 – 5 000	50	17,7	5
C	>5 000	30	10,6	2
Total		283	100	25

Lors de ces comptages, le nombre de couples nicheurs dans le centre bourg et hors bourg a été relevé. Les oiseaux nichant dans des trous d'arbre n'ont pas été spécifiquement recherchés, mais, d'après la littérature (Lebeurier, 1954 ; Guermeur & Monnat, 1980), ce type de site de reproduction ne concerne qu'une part

marginale de la population finistérienne.

Recensement des colonies littorales

Les colonies rupestres de choucas ont été dénombrées et géoréférencées par l'auteur sur l'ensemble des falaises littorales du

Cap Sizun en avril. Pour la presqu'île de Crozon et le Léon, les effectifs ont été relevés par d'autres observateurs lors de suivis relatifs à d'autres espèces.

Comparaison avec les recensements antérieurs

La liste des communes occupées par le Choucas des tours en 1954 (étude réalisée par E. Lebeurier) et en 1975 (enquête réalisée par les observateurs de la Centrale Ornithologique Bretonne dont les résultats n'ont pas été publiés) nous ont été communiqués par Jean-Yves Monnat.

RESULTATS

Sites de nidification

Les résultats des comptages révèlent que la majorité des sites de reproduction (84 %) sont situés dans des cheminées (fig. 1). Seulement 14 % des oiseaux sont cantonnés dans les clochers, où ils se regroupent en colonies comptant jusqu'à 35 couples par clocher.

La proportion d'oiseaux installés en milieu naturel, dans les falaises du cap Sizun et de la presqu'île de Crozon, ne concerne que 1 % de la population finistérienne. L'espèce a déserté les falaises littorales du Léon.

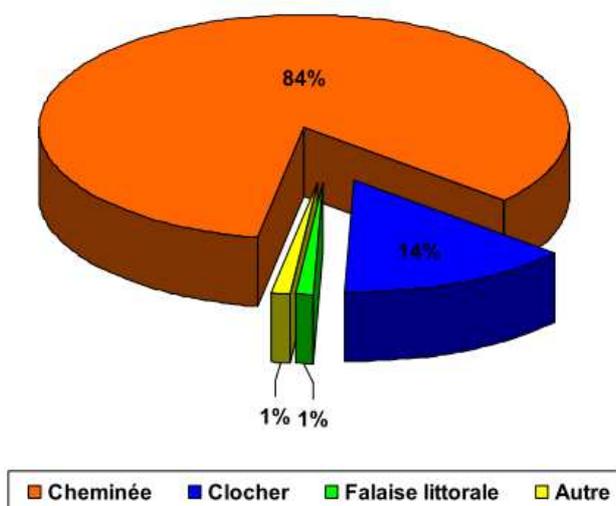


Figure 1 : typologie des sites de nidification du choucas des tours

De façon plus marginale, dans la catégorie « Autre » du graphique, la reproduction des choucas a pu être observée dans des anfractuosités de ruines, tours, manoirs et châteaux (36 couples), de pylônes électriques (24 couples), de bâtiments industriels (4

couples) et sur une grue de chantier (1 couple).

Évolution de la distribution des populations

En 1954, Lebeurier notait le choucas présent sur 51 % des communes,

puis Guerneur & Monnat (1980) mentionnent qu'en vingt ans le choucas a nettement étendu sa distribution (fig. 2) puisqu'il occupe alors les deux tiers des communes du Finistère (66 %). Aujourd'hui, il est nicheur sur 88 % des communes (reproducteurs rupestres compris).

De 1954 à 2010, il a colonisé 108 nouvelles communes et en a déserté 8. Au regard de ces trois études, le taux d'occupation des communes, sur la période 1954 - 2010, augmente en moyenne de 1 % par an (tab. 2).

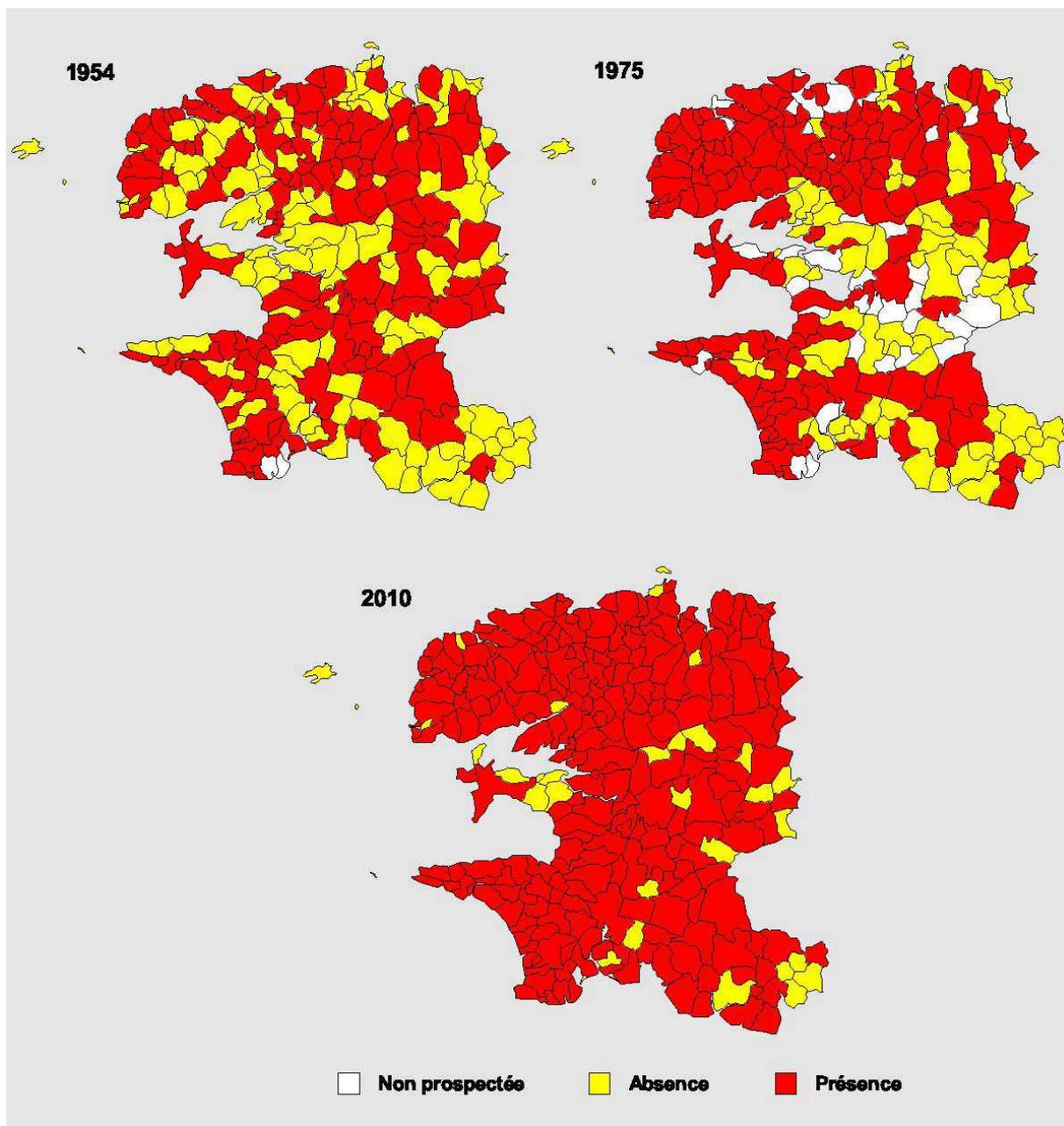


Figure 2 : distribution de la population de choucas des tours en 1954, 1975 et 2010 (cartographie Morgane Huteau - Bretagne Vivante)

Tableau 2 : taux de présence des choucas des tours par commune en 1954, 1975 et 2010 et facteur de multiplication annuel moyen

Années	Taux présence (%)	Facteur de multiplication annuel moyen	
1954	51	1,0124	1,0100
1975	66		
2010	89		

Estimation des effectifs reproducteurs

Population littorale

La population nicheuse en falaise littorale (fig. 3) est estimée à 70-97

couples pour l'ensemble du littoral finistérien, répartis entre le Cap Sizun (62-83 couples) et la presqu'île de Crozon (8-14 couples).

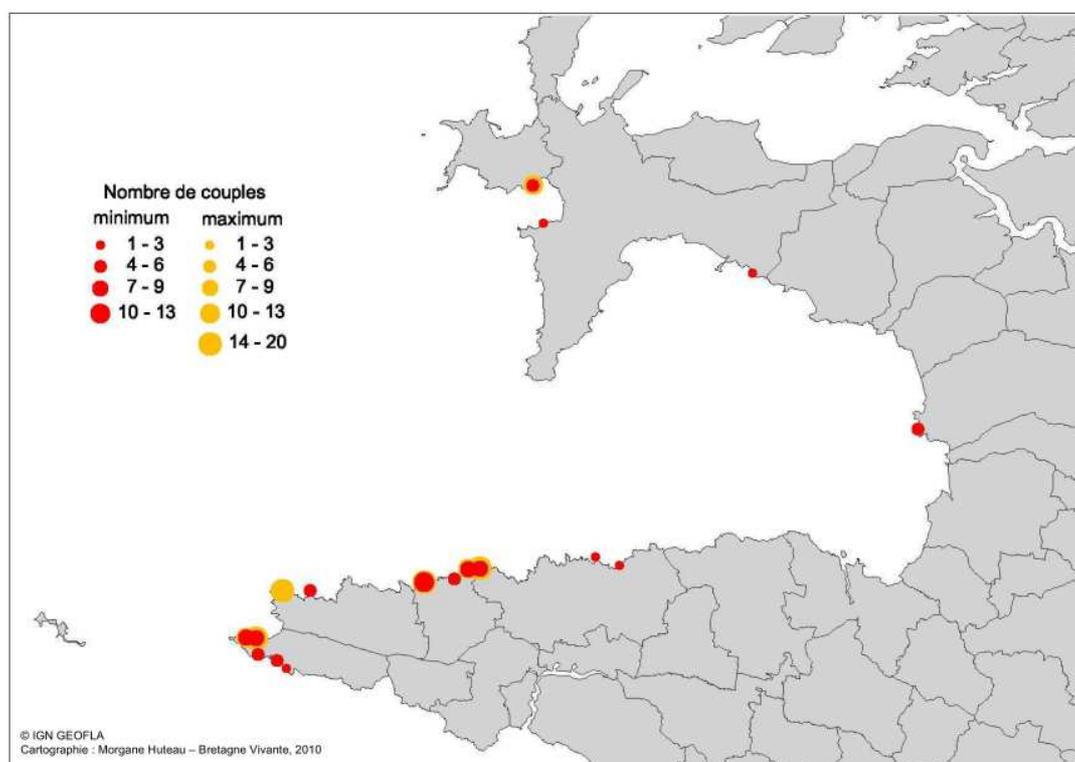


Figure 3 : localisation des colonies littorales de choucas des tours

Effectifs de choucas aux centres-bourgs des communes

83 observateurs se sont mobilisés pour dénombrer les couples de choucas des tours sur les 283 communes du département. Au total, 8 491 à 8 747 couples ont été

recensés dans les centres-bourgs et villes. Le choucas est apparemment absent de 36 bourgs, et occupe donc le bourg de 87 % des communes du département.

Hormis Brest, les grandes agglomérations accueillent les densités de choucas les plus importantes (fig. 4). Cela peut s'expliquer par le nombre de sites de reproduction disponibles. Sur Brest, les quartiers du centre-ville n'ont pas été recolonisés depuis la reconstruction de la ville (Lebeurier, 1954). Douarnenez, où déjà en 1975 (Guermeur & Monnat, 1980) les observateurs constataient que la

population était en augmentation, héberge la plus forte population du département avec 469 couples, suivie par Quimperlé et Quimper avec respectivement 363 et 332 couples. Le choucas est relativement abondant dans le sud-ouest du département et sa répartition y est assez homogène. Dans ce secteur, seul le bourg de Clédén-Cap-Sizun ne compte pas de choucas, mais il s'y reproduit dans les falaises littorales.

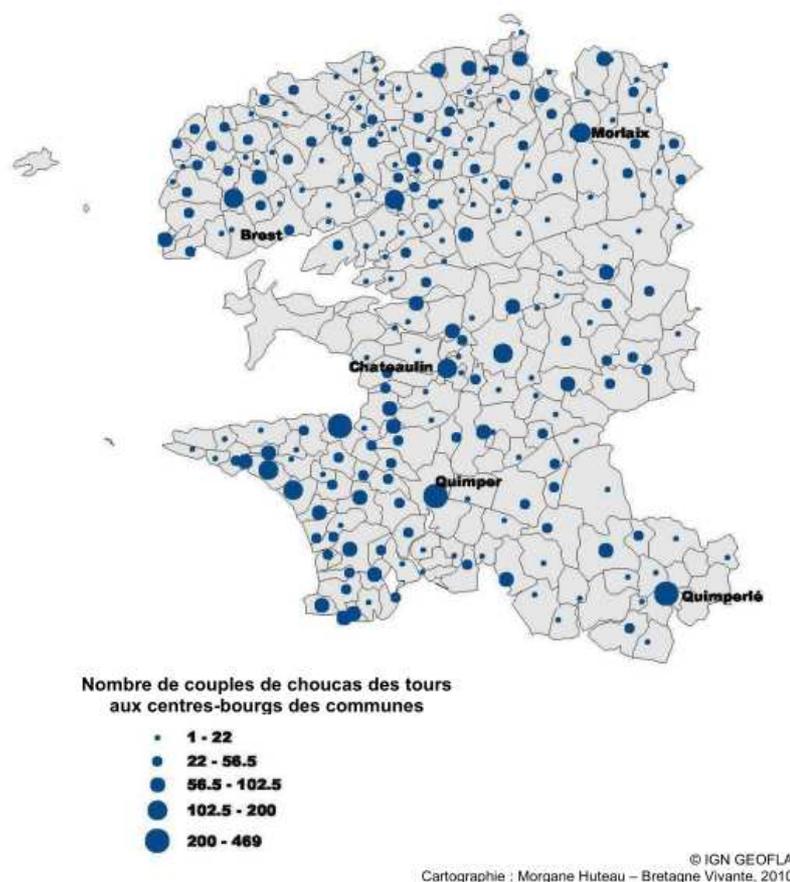


Figure 4 : nombre de couples reproducteurs de choucas de tours dans les bourgs des communes du Finistère

Au nord, il occupe quasiment toutes les communes du Trégor et du pays léonard. Il a cependant disparu des communes de Trébabu et de Lampaul-Ploudalmezeau (Guermeur

& Monnat, 1980) et déserté les falaises littorales du Léon (Laurent Gager, *comm. pers.*).

Le centre et le sud-est du département présentent de fortes disparités en matière d'effectif, avec par exemple 130 couples à Pleyben, mais aucun sur la commune voisine du Cloître-Pleyben.

Il est absent de toutes les îles, ainsi que des bourgs de la presqu'île de Crozon où il ne niche que sur les falaises littorales de Crozon et de Camaret-sur-Mer (Yannig Coulomb, Bernard Cadiou, *comm. pers.*).

Relation entre le nombre de choucas et le nombre d'habitants par commune

Dans les communes où le choucas est présent, le nombre de couples de choucas est étroitement et très significativement corrélé (test paramétrique de Pearson, ddl = 282, $p < 0,0001$, $r = 0,64$) au nombre d'habitants de la commune (fig. 5). Toutefois le nombre d'habitants dans les communes n'explique qu'en partie l'abondance des choucas nichant dans les bourgs et villes du département, puisque l'on constate une forte variation du nombre de couples pour un même nombre d'habitants. L'environnement des bourgs (structure du paysage, types de cultures...) influence donc aussi fortement l'abondance des choucas.

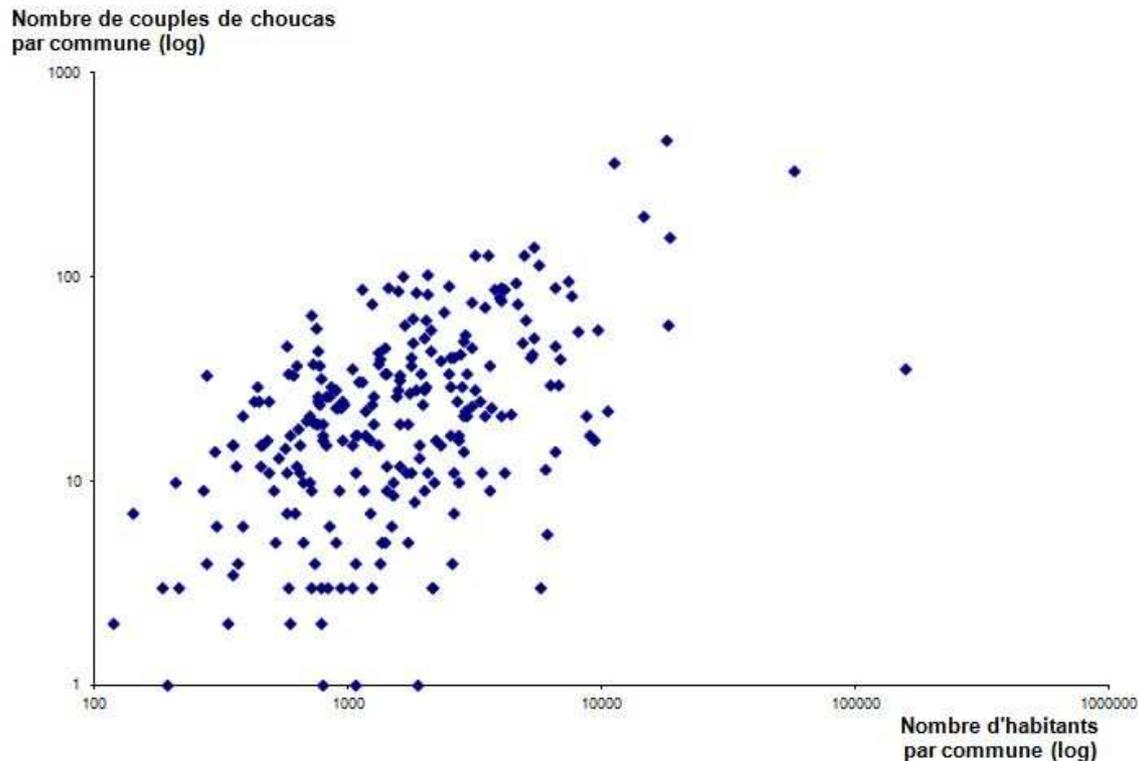


Figure 5 : nombre de couples de choucas des tours en fonction du nombre d'habitants de la commune ($n = 250$)

Effectif départemental

Les comptages exhaustifs réalisés sur 10 % des communes finistériennes permettent d'estimer la taille de la population nicheuse au niveau départemental.

Dans un premier temps, les comptages effectués deux fois dans ces bourgs, successivement par des bénévoles et l'auteur, fournissent une indication concernant les biais de ces recensements. En effet, les dénombrements accomplis en un seul passage par commune peuvent être biaisés par la date de l'observation, l'heure, l'observateur, les conditions météorologiques...

Sur l'échantillon de 23 communes, les deux observateurs obtiennent le

même effectif dans 5 cas, les bénévoles obtiennent une meilleure estimation dans 9 cas et l'auteur également dans 9 cas.

Les bénévoles ont dénombré un total de 551 couples et l'auteur 608. Si l'on retient pour chaque commune l'effectif maximal dénombré lors des deux passages, la population totale atteint 688 couples. Les bénévoles ont donc compté en moyenne 80,1 % de la population et l'auteur 88,4 %. Autre manière d'exprimer les résultats, 68 % des couples sont dénombrés par les deux catégories d'observateurs, mais 20 % (137 individus) sont détectés uniquement par l'auteur et 12 % (80 individus) uniquement par les bénévoles (fig. 6).

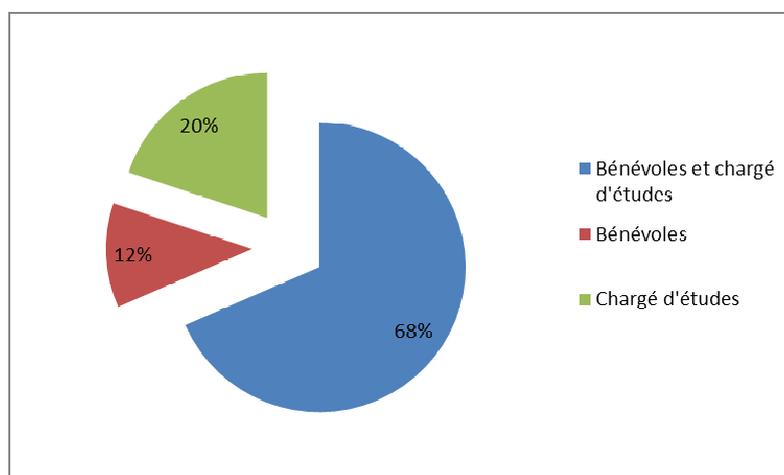


Figure 6 : part de la population de 688 couples dénombrée par les bénévoles et l'auteur, ou par les bénévoles seuls, ou l'auteur seul

Les résultats de l'analyse « double observateur » utilisant Dobserv suggèrent que la probabilité de détection des couples varie significativement selon les

observateurs : $0,775 \pm 0,169$ (erreur standard) pour les bénévoles et $0,854 \pm 0,150$ (erreur standard) pour le chargé d'études. Globalement, on estime que $80,1 \% \pm 15 \%$ des

couples sont dénombrés lors d'un passage et $96,7\% \pm 4\%$ si deux comptages sont réalisés.

En considérant sur cette base que 80,1 % ont été dénombrés lors du passage unique dans les bourgs, L'effectif nicheur doit réévaluée entre

$10\,181 \pm 1\,527$ couples et $10\,488 \pm 1\,573$ couples.

D'autre part, les recensements exhaustifs ont permis d'estimer le pourcentage de la population nichant en dehors du bourg des communes (tab. 3).

Tableau 3 : nombre de couples de choucas des tours présents dans et en dehors des bourgs et proportion de couples en dehors des bourgs pour les communes où l'espèce est présente

Nombre de couple par bourg	Nombre de couple en dehors du bourg	Proportion de couple en dehors du bourg (%)
3	1	25
140	0	0
11	0	0
7	42	86
53	112	68
21	43	67
3	7	70
21	1	5
22	0	0
17	1	6
8	2	20
13	0	0
29	5	15
8	0	0
29	113	80
14	0	0
28	3	10
0	1	100
124	118	49
15	5	25
17	0	0
25	39	61
608	493	Moyenne 45
		Ecart-type 34

Sur l'échantillon des 22 communes où l'espèce est présente, nous avons trouvé entre 0 % et 100 % (moyenne 45 %) de la population occupant les lieux-dits et hameaux périphériques. À partir de ces résultats, la population de choucas des tours du Finistère peut être estimée à 18 436 – 18 992 couples.

DISCUSSION

Dynamique de la population

Les trois études réalisées sur le choucas des tours dans le Finistère montrent nettement que l'espèce a étendu sa distribution géographique, le taux d'occupation des communes augmentant annuellement de 1 %

entre 1954 et 2010. Une forte expansion a également été observée dans les autres départements bretons depuis les années 1980 (Quélenec, 2012). La tendance est similaire à celle de la population anglo-saxonne (Gregory, 2004). Cette tendance contraste avec la situation en France, puisque le programme STOC suggère d'abord en déclin à partir de 1989, puis une augmentation à partir de 2001 (Jiguet, 2010).

Au total 8 491 à 8 747 couples ont été recensés dans les bourgs et centres villes, mais l'utilisation d'une méthode « double observateur » a montré que les observateurs ne détectent en moyenne que 80,1 % des couples. Cette méthode a permis d'estimer les populations « urbaines » entre 10 181 et 10 488 couples. Dans le département, les choucas utilisent essentiellement des bâtiments pour la nidification, plus précisément 84 % des couples établissent leur nid dans des cheminées. Le Finistère est caractérisé par une urbanisation diffuse. La prospection hors des bourgs dans un échantillon de communes a montré que les hameaux accueillent en moyenne 45 % de la population nicheuse. Sur cette base, la population totale du département est estimée entre 18 436 et 18 992 couples.

À notre connaissance, la population de choucas nichant en falaises n'a jamais fait l'objet d'un dénombrement, ce qui s'explique sans doute principalement par les difficultés inhérentes à l'observation dans cet habitat. Les colonies situées en

falaise occupent en effet les fissures de la roche comme des « HLM » où plusieurs couples peuvent utiliser le même trou d'envol ; en l'absence de marquage permettant d'identifier les individus, toute tentative de dénombrement est délicate. Des données anciennes sur la distribution littorale de l'espèce sont toutefois disponibles : en 1954, Lebeurier rapporte qu'ils nichent abondamment dans les falaises tout au long de la côte de Plougonvelin dans le sud du Léon, et en 1980, Guermeur & Monnat signalent que des colonies maritimes florissantes sont établies sur les façades ouest et sud du Léon et de la presqu'île de Crozon, et en plusieurs points du Cap Sizun. Actuellement les colonies maritimes du Léon et de la commune de Roscanvel en presqu'île de Crozon ont disparu. La population de choucas semble donc en régression en falaise littorale.

Le dynamisme des populations de choucas dans le Finistère amène à poser la question des causes. Quels changements de l'environnement du choucas sont susceptibles d'expliquer l'augmentation des populations ? Les choucas utilisent très majoritairement les cheminées pour la nidification dans le département. L'une des particularités de l'architecture des maisons bretonnes est d'avoir une à deux cheminées par maison. Les changements d'utilisation des conduits de cheminées – aujourd'hui plus souvent utilisés comme conduits d'aération que pour évacuer la fumée – peuvent avoir contribué à

l'augmentation de la population de choucas, en offrant un nombre important de sites favorables à l'élaboration du nid. D'après nos observations, les habitations d'architecture moderne ne semblent pas offrir de cavités propices à la nidification. Bien que cela reste anecdotique, l'espèce occupe aussi de nouveaux types d'infrastructures pour la reproduction telles que des grues de chantiers et des pylônes électriques. Néanmoins, bien que le nombre de couples apparaisse corrélé au nombre d'habitants par commune, cette relation n'explique que partiellement les variations spatiales de l'abondance de l'espèce. Les caractéristiques de l'environnement communal, notamment les pratiques agricoles, mériteraient des investigations : comment le choucas utilise-t-il l'espace agricole et comment cela influence-t-il le succès de la reproduction ?

Le choucas est légalement protégé en France depuis 1988, mais une augmentation de la survie n'apporte pas d'explication satisfaisant à la dynamique observée dans le Finistère et plus généralement en Bretagne où le phénomène s'amorce avant, sans doute dès les années 1950, voire plus tôt (Guermeur & Monnat, 1980).

REMERCIEMENTS

AUDEVARD Aurélien, AUPETITALOT Jacques, BALLOT Jean-Noël, BARGAIN Bruno, BERNARD Patrice, BLAISE Paul, BOLAN René-Pierre,

BOUNIE Pascal, BREANT Cécile, CADIOU Bernard, CANEVET Paul et Mathieu, CAPITAINE Roger, CAYTAN Anne, CHEVER Jean-Jacques, COAT Daniel, CORNEC Sylvie, COULOMB Yannig, DANIEL-YVES Alexandre, DE BEAULIEU François, DEBEL Ronan, DE KERGARIOU Ewen, DESNOS Alain, FAURE Fred, FLAMMER Patrice, FLOCH Suzanne, FOUILLET Philippe, GAGER Laurent, GIRARD Marc, GIRARD Jocelyne, GLENISTER Laura, GRIFFON Armelle et Maëlen, GRIFFON Henri, GUILLOU Gérard, GUYOT Gaétan, HOLDER Emmanuel, HUMEAU Claude, JACOB Yann, JIMENEZ Iara, KERBOURC'H Marijke, KERVAREC Jean-Yves et Anne-Marie, LA PORTE Ferdinand, LACHUER Raymond, LAINE-CAIADO Yoran, LEBALLEUR Jean-Pierre, LE BIHAN Jean-François, LE CORRE Yvon, LE DELLIOU Jean-Luc, LE FLOC'H Pierre, LE GALL Jean-Yves, LE MAO Daniel, LE NEVE Arnaud, LORGOUILLOUX Yvon et Judith, LOUBOUTIN Bastien, MAGNET Martial, MAOUT G., MAOUT Jacques, MARCHAND Agnès, MARTIN Michèle, MAUVIEUX Sébastien, MERIAIS Lydie, MILON Francine, MONNAT Jean-Yves, MORLON Hubert, MOULLEC Yann, NADER Nathalie, NEDELLEC Sébastien, PEREZ Marie-Renée, PERNET Jean-Charles et Cécile, PROVOST Jean-Yves, PUGET Catherine, QUIOC Brigitte, REGNIER Marie-Claire, RIOUALEN Jean-Marc, ROULLAUD Jean-Pierre, SCORDIA Philippe,

STEPHAN Philippe, TALBOT Richard, THOMAS Alain et Michèle, TREBERN Bernard, UGUEN Roger, VAIRON Sophie, WIZA Stéphane.

BIBLIOGRAPHIE

Antikainen E., 1981. The breeding success of the jackdaw *Corvus monedula* in nesting cells. *Ornis Fennica*, 8 : 72-77

BirdLife International, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife Conservation Series No. 12, Cambridge : 374p.

Cramp S. & Simmons K.E.L., 1998. *The birds of the Western Palearctic*. Concise edition Volume 2. Oxford University Press. Oxford : 732 p.

Dubois P. J., Le Maréchal P., Oliosio G., Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé : 560 p.

Géroudet P., 1973. *Les passereaux I : du coucou aux corvidés*. Delachaux et Niestlé : 235p.

Gregory R. D., Noble D. G. & Custance J., 2004. The state of play of farmland birds: population trends and conservation status of lowland farmland birds in the United Kingdom. *Ibis*, 146 (Suppl. 2) : 1-13

Gregory R. D., Voříšek P., Van Strien A., Gmelig Meyling A. W., Jiguet F.,

Fornasari L., Reif J. Chylareck P. & Burfield I. J., 2007. Population trends of widespread woodland birds in Europe. *Ibis*, 149 (Suppl. 2) : 78-97

Guermeur Y. & Monnat J.-Y., 1980. *Histoire et Géographie des Oiseaux Nicheurs de Bretagne*. Ar Vran, 240 p.

Hines J.F., 2000. ProgramDOBSERV : user instructions. <http://www.mbr-pwrc.usgs.gov/software.html#dobserv>

Jiguet F., 2010. Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. www2.mnhn.fr/vigie-nature.

Lebeurier E., 1955. Essai sur la répartition et la dissémination du choucas des tours (*Corvus monedula turrium* Brehm, 1831) dans le Finistère. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie*, 25 : 102-143

Nichols J.D., Hines J.E., Sauer J.R., Fallon F.W, Fallon J.E. & Heglund P.J., 2000. A double-observer approach for estimating detection probability and abundance from point counts. *Auk*, 117 : 393-408

Quélennec T., 2012. Choucas des tours. In GOB (Coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe Ornithologique Breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor, Delachaux & Niestlé : 370-371

Seoane J. & Carrascal L. M., 2007. Interspecific differences in population trends of Spanish birds are related to habitat and climatic preferences. *Global Ecology and Biogeography*, 17 : 111-121

Soler M. 1989. Fracaso reproductor en Grajilla (*Corvus monedula*): Pérdidas de huevos y mortalidad de pollos. *Ardeola*, 36 : 3-24

Voříšek P., Jiguet F., Van Strien A., Škorpilová J., Klvaňová A. & Gregory R. D., 2010. Trends in abundance and biomass of widespread European farmland birds: how much have we lost? European trends in farmland birds. BOU Proceedings – Lowland Farmland Birds III. <http://www.bou.org.uk/bouproc>

Westermann K., Andris K., Boschert M., Matz W., Münch C., Opitz H., Peter D. & Schneider F., 2006. Breeding distribution, breeding numbers, nesting sites, reasons for decline and protection of the jackdaw (*Corvus monedula*) on the eastern side of the southern Upper Rhine valley. *Naturschutz südl. Oberrhein*, 4 : 129-150

Wretenberg J., Lindström Å., Svensson S., Thierfelder T. & Pärt T., 2006. Population trends of farmland birds in Sweden and England: similar trends but different patterns of agricultural intensification. *J. Appl. Ecol.*, 43 : 1110–1120

Morgane Huteau
Bretagne Vivante-SEPNB
186 rue Anatole France
BP 63121
29231 BREST cedex 3

Guillaume Géлинаud
Réserve naturelle des marais de Séné
route de Brouel
56860 SÉNÉ

LA RIVIÈRE D'ÉTEL : UN PARCOURS ORNITHOLOGIQUE

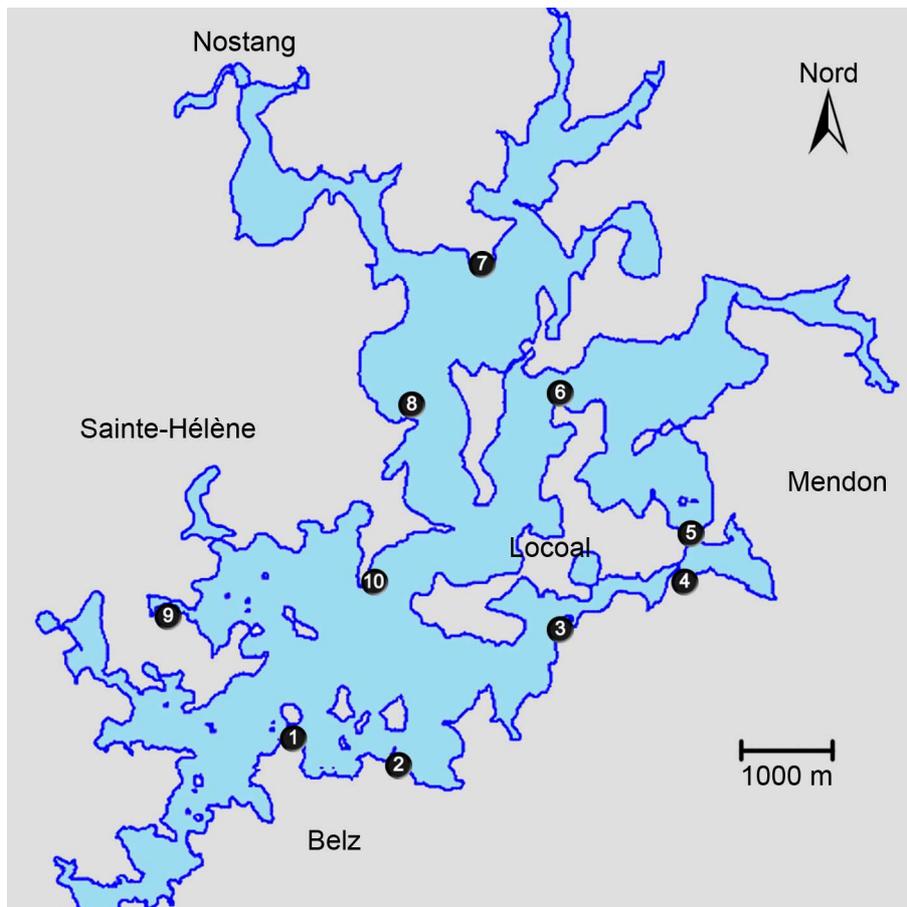
Jean-Luc Lemonnier
Gwenael Derian

La côte morbihannaise compte de nombreux sites naturels importants, dont bien sûr le golfe du Morbihan de renommée internationale ou encore l'estuaire de la Vilaine. Mais, bien qu'elle soit entièrement classée en ZNIEFF 2, la rivière d'Étel sera souvent oubliée, peut-être parce que de superficie plus modeste.

L'*Intel* présente pourtant bien des attraits paysagers et naturels, subissant une moindre pression touristique que le golfe et étant bien moins urbanisée que sa voisine, la rade de Lorient.

Aidés par le flux puissant des marées,

quelques ruisseaux ont creusé dans la roche granitique cette longue vallée ennoyée. Quatorze kilomètres séparent la dangereuse passe d'Étel du moulin à marée de la Demi-Ville aux portes de Landévant. Toutefois, l'étranglement de Pont-Lorois sépare assez nettement un aval très marin aux courants furieux de la zone amont, seule présentée dans cette note. Au fil d'une dizaine de points d'observation, nous essaierons de dresser un tableau fidèle de l'avifaune fréquentant régulièrement les îlots, vasières, chenaux et étangs de ce vaste espace naturel.



Carte : localisation des différents points d'intérêts de la rivière d'Étel

LITTORAL DE BELZ

Cette découverte commence avec l'un des points les plus touristiques de la rivière (point ❶ sur la carte). L'accès au pont menant à l'îlot de Saint-Cado est bien signalé, même si en haute saison il vous faudra terminer votre parcours à pied, le stationnement côtier étant réglementé.

Nous sommes là à l'extrémité sud-est de la zone couverte par cette note. La côte rocheuse y est parsemée d'îlots très rapprochés. À marée haute, on recherchera à l'abri des vents et des courants les regroupements de quelques centaines de bernaches

cravants *Branta bernicla* et canards colverts *Anas platyrhynchos*. Et ces eaux peu profondes attirent de nombreuses espèces de plongeurs, mais toujours en effectif limité : grèbes huppés *Podiceps cristatus* et castagneux *Tachybaptus ruficollis*, voire grèbes à cou noir *Podiceps nigricollis* dans le chenal Saint-Jean. Avec eux, harles huppés *Mergus serrator* et garrots à œil d'or *Bucephala clangula* même si ces derniers sont devenus rares ici ces dernières années.

Hormis le minuscule et photogénique Nichtarguer au sud immédiat de Saint-Cado, les îlots sont de taille trop importante pour jouer le rôle de

reposer à marée haute. Landes et bosquets coiffent les Niheu, l'île des Moines et Riec'h. Parmi ces quatre, il est singulier de constater que Riec'h, bien qu'occasionnellement habitée, est l'île qui accueille l'un des plus intéressants regroupements d'échassiers du département : dortoir toute l'année pour les aigrettes garzettes *Egretta garzetta* et les hérons cendrés *Ardea cinerea*, mais surtout colonie de reproduction. Les garzettes y sont alors majoritaires avec plusieurs dizaines de nids. Les hérons cendrés et plus récemment les hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* y nichent également en effectifs moindres, mais tout aussi difficiles à estimer. Cette héronnière sera plus facilement observable depuis la pointe du Perche ②, accessible en voiture via le hameau de Kerhuen. Depuis cette pointe également, on découvre à l'est l'anse du Levein, refuge hivernal de plusieurs centaines de foulques macroules *Fulica atra*.

Au pied de ces îlots, le reflux dégage de vastes vasières ③, peu perturbées par les activités humaines : les limicoles (surtout bécasseaux variables *Calidris alpina*, pluviers argentés *Pluvialis squatarola* et courlis cendrés *Numenius arquata*) et les laridés s'y éparpillent : on prêtera notamment attention aux dizaines de goélands cendrés *Larus canus* présents l'automne et l'hiver. La profondeur des chenaux dissimule souvent de petits groupes de spatules blanches *Platalea leucorodia*.

En quittant Belz pour remonter vers Locoal-Mendon, on pourra s'arrêter au point de vue de Beg Kerio dont les champs dominant le chenal Saint-Jean, repère de nombreux grèbes mais aussi au printemps de plusieurs couples de tadornes de Belon *Tadorna tadorna*. À l'aube ou au crépuscule, c'est une route très fréquentée des échassiers et cormorans.

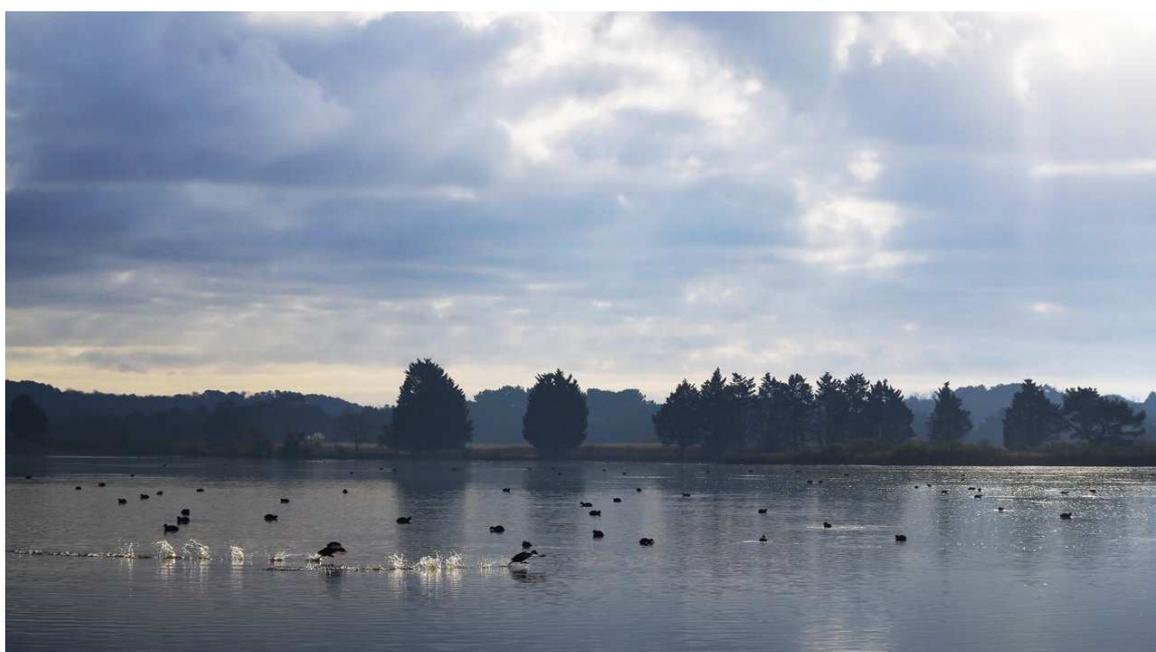


Photo 1 : l'étang de Saint-Jean (Locoal-Mendon - Morbihan, avril 2013). J.L. Lemonnier

L'ÉTANG SAINT-JEAN / LOCOAL-MENDON

Deux digues étroites retiennent l'écoulement du ruisseau Saint-Jean dont les eaux isoleraient sinon l'îlot de Locoal. La fermeture de ces chenaux a ainsi créé l'un des milieux les plus variés de la rivière. Sous le toponyme "étang Saint-Jean", il faut en effet inclure un vaste réservoir d'eau douce cerné de phragmitaies, un chapelet de mares, bassins et fossés annexes, des pelouses inondables et à l'ouest un ruban de bois et landes presque impénétrable.

Toutefois, la diversité des milieux n'est pas la seule clé de la variété ornithologique du lieu : il s'agit d'un domaine privé où les incursions humaines restent rares, même en période de chasse. L'ornithologue de passage aura donc à cœur de respecter cette quiétude et se limitera aux points de vue recommandés ici :

- Cler-Huen ④ est accessible depuis la D16 reliant Belz à Mendon, que l'on quittera en direction de Sainte-Marguerite. Depuis cette chapelle jusqu'à Kerien, on guettera presque en toute saison les ibis sacrés *Threskiornis aethiopicus*, grandes aigrettes *Casmerodius albus* et hérons garde-boeufs en train de mulotter dans les champs. Après Cler-Huen, un chemin carrossable mène au surplomb d'où l'on peut découvrir à gauche le chenal Saint-Jean, puis après quelques pas parmi les

fougères l'étang et ses mares satellites.

- d'accès beaucoup plus facile, Pen-er-Pont ⑤ est immanquable à mi-chemin entre Mendon et Locoal. Attention au contre-jour en matinée, source de bien des frustrations... d'autant plus que l'allée qui permettrait de s'en affranchir est privée.

C'est à la saison froide qu'il est aisé de mesurer la richesse de l'étang : plusieurs centaines de canards siffleurs *Anas penelope* (jusqu'au millier) fréquentent chaque hiver ce plan d'eau. L'hivernage des autres espèces d'anatidés est plus fluctuant mais jamais décevant. Certaines années, on observe un afflux de quelques dizaines de fuligules morillons *Aythya fuligula* ou milouins *Aythya ferina*; parfois, une abondance de canards chipeaux *Anas strepera* (38 en janvier 2013). Puis en début de printemps, les canards souchets *Anas clypeata* et les sarcelles d'hiver *Anas crecca* apparaissent. On ne peut cependant avoir une idée exacte des effectifs de cygnes tuberculés *Cygnus olor*, foulques, canards, grèbes huppés et castagneux sans visiter l'étang tout proche du Goh-Lenn, accessible depuis le chemin à gauche, à l'entrée du bourg de Locoal, voire celui plus lointain du Cranic / Brec'h.

Il est un visiteur hivernal souvent attendu à Saint-Jean : le butor étoilé *Botaurus stellaris* vole la vedette aux grandes aigrettes, maintenant présentes toute l'année et en nombre

parfois étonnant puisqu'on a pu y observer jusqu'à une trentaine !

Autre particularité de cet étang, il accueille la seule colonie morbihannaise continentale de grands cormorans *Phalacrocorax carbo*, une quarantaine de couples s'y reproduisant annuellement. À cette même saison printanière, on prêtera l'oreille aux passereaux : locustelles luscinioides *Locustella luscinioides*, bruants des roseaux *Emberiza schoeniclus*, gorgebleues à miroir *Luscinia svecica* le disputent aux plus classiques rousserolles effarvates *Acrocephalus scirpaceus* et phragmites des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* mais la panure à moustaches *Panurus biarmicus* n'a plus été entendue au printemps depuis bientôt 10 ans. Cette absence – qui ne demande qu'à être démentie – est sans doute due à une diminution des phragmitaies lors d'importants travaux d'entretien des digues ; cause possible également de la sévère diminution de la fréquentation du busard des roseaux *Circus aeruginosus*, tant nicheur qu'hivernant.

VASIERES DE L'ISTREC ET DE KERCUNE

Couvrir l'ensemble des vasières de Locoal-Mendon n'est pas chose facile et il faut multiplier les incursions dans les presque îles de la commune. Cependant nous nous limiterons à l'une d'entre elles, la pointe de Pen Inès ⑥, extrémité nord de Locoal. Si l'on a manqué les siffleurs sur

l'étang Saint-Jean, on pourra sûrement retrouver une partie de la bande sur les vasières à l'est de la pointe, en bas du Néguan ou de Kercune. L'hiver à marée basse, ils y voisinent quelques dizaines de courlis cendrés ou quelques centaines de vanneaux huppés *Vanellus vanellus* et bécasseaux variables. Sur ces vasières on observera quelques-uns des 20 ou 30 chevaliers aboyeurs *Tringa nebularia* hivernant en rivière d'Étel. Et en mai-juin, après leur départ, il restera sans doute des chevaliers gambettes *Tringa totanus* dont quelques couples nichent à proximité et bien sûr d'immanquables courlis corlieux *Numenius phaeopus*. Chassés par le flux, tous ces limicoles seront remplacés par plusieurs dizaines de grèbes (huppés, castagneux et plus rarement à cou noir) et en soirée par des dortoirs de laridés dont une large proportion de goélands bruns *Larus fuscus* (jusqu'à 200 en début d'hiver).

À PARTIR DE LA POINTE DU GOUARDE

En descendant, la rivière de Landévant rencontre un autre bras de mer, le Goah Guillerm, et forme un vaste plan d'eau qui est le carrefour avec le sud de la rivière mais aussi entre les rives est et ouest, suivant le jeu de la marée qui découvre un complexe de vasières et de chenaux. Pour éviter les promeneurs ou les pêcheurs à pied assez fréquents du côté d'Ihuezic, l'observateur gagnera les points de vue de Nostang et de

Sainte-Hélène (carte ⑦ & ⑧). La piste qui mène à la pointe du Gouarde n'est carrossable qu'avec précaution puis, au bout du chemin, on dispose d'un vaste champ d'observation, sans même emprunter le sentier côtier qu'il a fallu, ici aussi, tracer au plus près de l'estran. L'accès sur la rive ouest est plus aisé : les routes mènent directement à l'anse qui s'ouvre entre Beg er Vil et Gohent.

Aux passages et en hiver, laridés, anamidés, limicoles se posent sur ces vasières et se déplacent en fonction du flot. Les canards sont surtout représentés par les siffleurs : ils viennent et s'en retournent sur l'étang de Saint-Jean et leurs troupes de plusieurs centaines d'individus sont concentrées en particulier devant le Gouarde où ils pâturent activement. Les tadornes de Belon, en repos ou au gagnage, se regroupent devant le Gouarde mais aussi dans l'anse de Gohent, plus modestement dans les herbues de la pointe du Gouhel, avec des effectifs qui dépassent la centaine. Plusieurs couples se reproduisent vers le Goah Guillerm. Ces dernières années, les bernaches cravants sont plus nombreuses dans la rivière d'Étel, les groupes mobiles à marée haute longent la rive du Gohent, à raser les constructions ostréicoles, puis se nourrissent à l'extrémité du banc découvert du Gouarde. Quelques sarcelles d'hiver, canards souchets... s'arrêtent au printemps sur les bassins de Kercadic ⑨. Cette propriété, propice aux haltes migratoires, est close mais les oiseaux peuvent être observés de la

route sans dérangement.

Les troupes de limicoles n'atteignent ici ni une diversité très élevée ni de forts effectifs ; la vasière du Gouarde joue un rôle clef dans leurs déplacements sur la rivière puisqu'en début de reflux la presque totalité des bécasseaux variables et autres petits échassiers hivernants s'y concentre avant de se distribuer vers les vasières découvertes ensuite plus à l'aval. Les bécasseaux peuvent être plusieurs centaines à un millier, les autres limicoles se comptent plutôt à l'unité ou en dizaines (chevaliers aboyeur et gambette, barges, pluvier argenté, courlis cendré et corlieu) mais les bandes de quelques centaines de pluviers dorés *Pluvialis apricaria* et vanneaux huppés, plus sûrement trouvées à l'amont de Goah Guillerm, peuvent s'y arrêter. À pleine mer, il faut chercher les courlis dans les herbues et les chevaliers sur les bassins de Kercadic (dizaines voire plus de cent au passage postnuptial) où ils voisinent des spatules blanches jusqu'au printemps.

Dans les chenaux, diverses espèces de plongeurs sont présentes en toute saison : grands cormorans, grèbes huppés et castagneux, grèbes à cou noir à partir de l'été, harles huppés plus tard. Les plongeurs y sont rares, le garrot à œil d'or semble avoir déserté le site. Une halte à Beg er Vil à mi-marée permet de joindre l'observation des limicoles sur le banc proche et des plongeurs dans les courants.

Dès le mois de juillet, devant lhuezic et Gohent, l'amateur de laridés

détaillera les nuances de coloris des goélands bruns qui se nourrissent sur les vasières et se regroupent en dortoirs de plusieurs centaines d'individus. Plus tard, des milliers de mouettes et goélands, à partir de l'intérieur des terres, défilent au dessus du Gouarde, se posent pour la nuit devant la pointe et devant le Gohent ou continuent vers l'aval. Des sternes pêchent sur le plan d'eau : pierregarins *Sterna hirundo* venues de la colonie locale, sternes naines *Sternula albifrons*, guifettes noires *Chlidonias niger* ou moustacs *Chlidonias hybrida* de passage.

Mais le Gouarde a son attrait particulier qui fait se déplacer l'observateur à date régulière : sur les perches et les pieux, témoins d'activités maritimes, où alternent cormorans et goélands, chaque été séjournent de un à trois balbuzards pêcheurs *Pandion haliaetus* qu'il est possible de voir dans de bonnes conditions d'éclairage. Les dates s'étirent jusqu'en novembre mais il n'a pas été encore constaté d'hivernage.

L'ANSE DE BERRINGUE

La plus belle heure pour découvrir cette grande anse qui s'ouvre sur la rive relativement peu bâtie entre Plouhinec et Sainte-Hélène : entre novembre et février quand, par temps calme, la fin d'après-midi correspond avec la pleine mer. Après le village de Berringue, au bout d'un chemin de terre, on atteint le fond de l'anse ⑨, la vue va jusqu'au chenal principal de la

rivière mais est distraite par les îles et les îlots. Là se garnissent les reposoirs crépusculaires et les dortoirs : aigrettes garzettes et hérons garde-bœufs sur les pins de l'île privée de Fandouillec, pluviers dorés, vanneaux huppés, bécasseaux variables, courlis cendrés, dispersés pendant le jour, se serrent au pied des îlots parfois à peine enherbés et côtoient les tadornes de Belon. Les bernaches cravants trouvent ici un plan d'eau tranquille où elles continuent de s'alimenter. Plus loin, les taches blanches sur Logodenn sont les ibis sacrés, moins nombreux depuis les campagnes de régulation, et les spatules blanches qui se reposent sur l'îlot plusieurs heures avant le coucher du soleil. Pour s'assurer de leur nombre (50 en janvier 2012), on gagne la pointe de Mané Hellec ⑩ pour découvrir l'autre versant de l'îlot en même temps que le dortoir de laridés situés entre cette pointe et Coëdic. Des milliers de mouettes rieuses *Larus ridibundus*, des centaines de goélands bruns, venus de l'ouest et surtout du nord, se rassemblent sur l'eau et arrivent encore à la tombée de la nuit.

Quand la marée découvre les vasières étendues, il devient nécessaire, pour saisir la répartition des oiseaux, de diversifier les points de vue. De cette pointe de Mané Hellec, en se glissant entre les fermes ostréicoles, on arrive en face de la réserve d'Iniz er Mour : dans le chenal étroit, dans le vivier, à quelques mètres parfois des observateurs, les sternes pierregarin plongent en

pêchant et filent nourrir leurs poussins. Elles ne nichent plus sur Logodenn où se tiennent des grands cormorans, ardéidés et laridés au repos mais se reproduisent parfois sur un îlot de l'anse. Devant la pointe, sur le premier banc découvert, font halte les limicoles qui vont se disperser plus tard. Les spatules sont

encore assez proches pour tenter une lecture de bagues. Ensuite, à partir de Coëdic, er Rohello, Berringue ou Fandouillec, l'observation est plus lointaine : courlis cendrés et corlieus, limicoles divers, grands échassiers dont parfois la grande aigrette, canards siffleurs, colverts, harles huppés et tadorne de Belon nicheurs.

Les sternes d'Iniz er Mour

Grande comme un potager, Iniz er Mour est une île, plutôt deux îlots reliés par un isthme recouvert à la pleine mer, qui abrite une part non négligeable de la population nicheuse de sterne pierregarin en Bretagne (159 nids recensés en juin 2012). Les adultes de la colonie pêchent principalement dans les parties basse et moyenne de la rivière mais s'éloignent aussi vers la rade de Lorient. Ces récentes années, la production est bonne, profitant d'une ressource alimentaire satisfaisante, d'une absence de prédation par les mammifères ou les oiseaux et d'un faible dérangement attribuable aux activités humaines. Ces deux derniers points sont aussi le résultat d'un gardiennage qui s'exerce sur cette réserve du réseau Bretagne Vivante. L'observation peut se faire depuis la presqu'île de la Forêt ou de la pointe d'Iniz er Mour (attention : propriétés privées).



Photo 2 : paysage de la rivière d'Étel (rivière d'Étel - Morbihan, mai 2013). G. Derian

La spatule blanche

Elle n'est régulière que depuis le début de la décennie 2010 et l'effectif hivernant atteint plusieurs dizaines d'oiseaux (40-50 en janvier 2013). On peut l'observer sur tout chenal de la rivière à marée basse : le chenal de Saint-Jean et la pointe de Levein à Belz, le chenal de Bisconte à partir de Beg er Vil à Plouhinec ou celui de Berringue à partir de Coëdic à Sainte-Hélène, le haut de la rivière de Landévant ménagent de belles observations au cours desquelles des bagues sont fréquemment lues. Elles nous indiquent des oiseaux originaires de Loire-Atlantique (Marion L., comm. pers.) mais surtout des Pays-Bas (Overdijk O., comm. pers.). Nous savons aussi, grâce à ces oiseaux marqués, que des échanges existent avec d'autres sites morbihannais (golfe du Morbihan et rade de Lorient). En fin de journée, il est possible d'observer toutes ces spatules sur un reposoir unique, l'îlot de Logodenn que, le matin, surtout par pleine mer, elles tarderont à quitter. Elles feront peut-être aussi halte sur un rocher face à la pointe de Fandouillec. D'autres spatules passent au printemps, souvent en alimentation ou au repos sur les bassins clos de Kercadic.

LES COMPTAGES WETLANDS INTERNATIONAL A LA MI-JANVIER

Bien sûr, des données existent avant l'hiver 1998-1999 mais cette saison marque le coup d'envoi, pour les observateurs du Groupe Ornithologique Breton, d'une série presque continue de recensements à la mi-janvier. Les comptages menés mensuellement cet hiver-là avaient permis de repérer les points et les conditions propices. Plus récemment, un découpage en secteurs normalise les appellations et limite les doubles comptes. Durant ces quinze années, nous avons pu définir quelques caractéristiques et modifications de l'avifaune hivernante dans la rivière d'Étel.

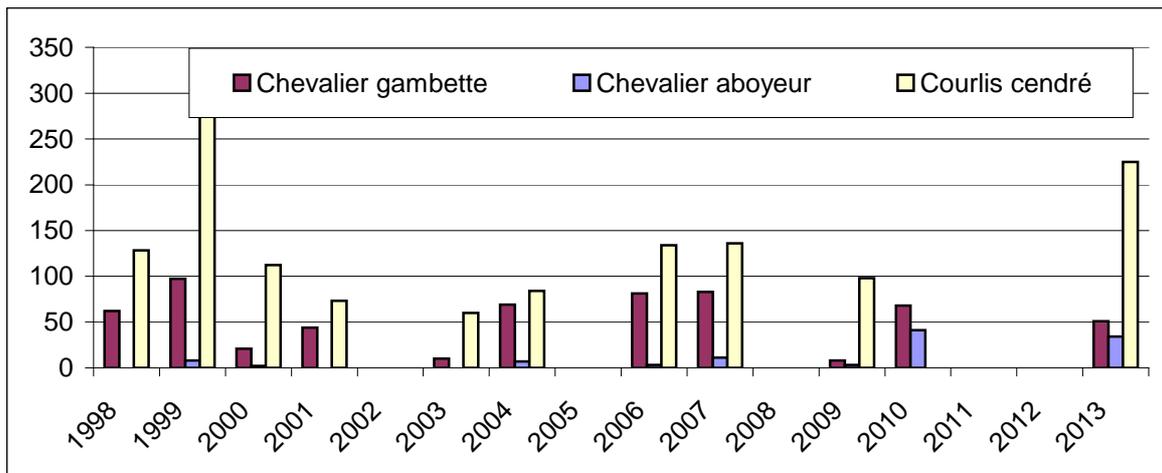
les bécasseaux variables, grands gravelots *Charadrius hiaticula* et pluviers argentés sont difficiles à compter : dispersés sur les vasières,

ils sont mobiles et ne se regroupent pas forcément sur des reposoirs de la rivière (Berringue, Saint-Cado) mais filent vers la rade de Lorient ou la côte de Plouhinec.

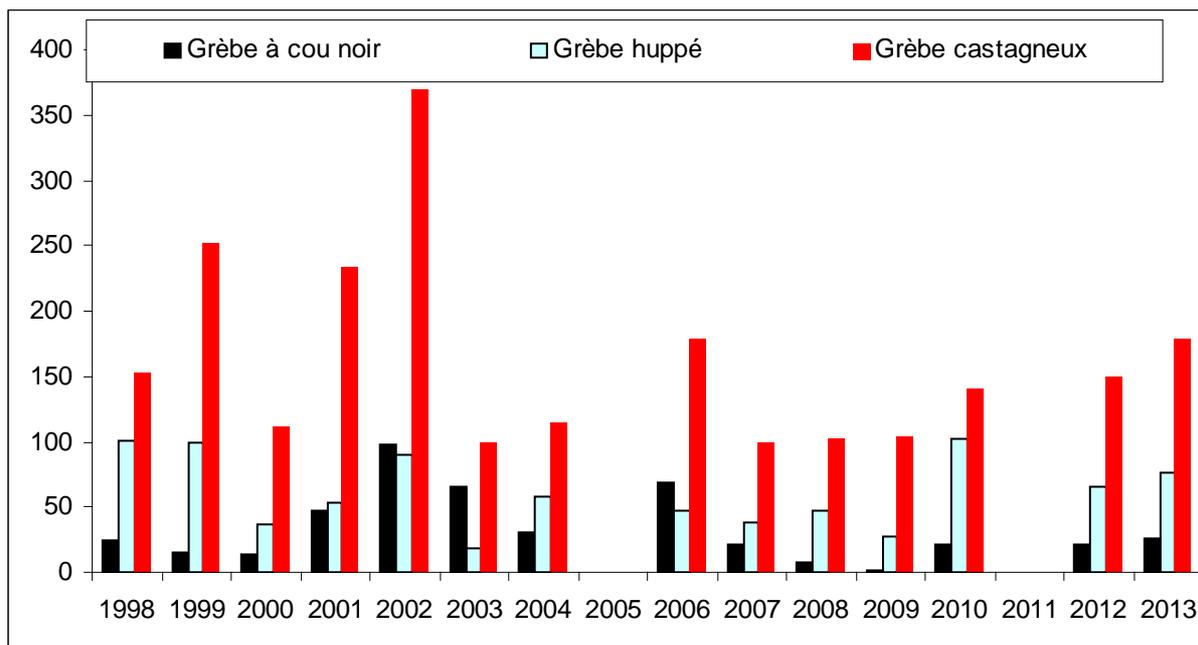
plusieurs espèces atteignent ici des seuils d'importance nationale : le grèbe castagneux (graphique 2), le canard siffleur, la spatule blanche, parfois le courlis cendré, les chevaliers gambette et aboyeur (graphique 1). Le tadorne de Belon (graphique 3) s'en approche.

nous avons constaté la presque disparition du garrot à oeil d'or (63 individus en 1999).

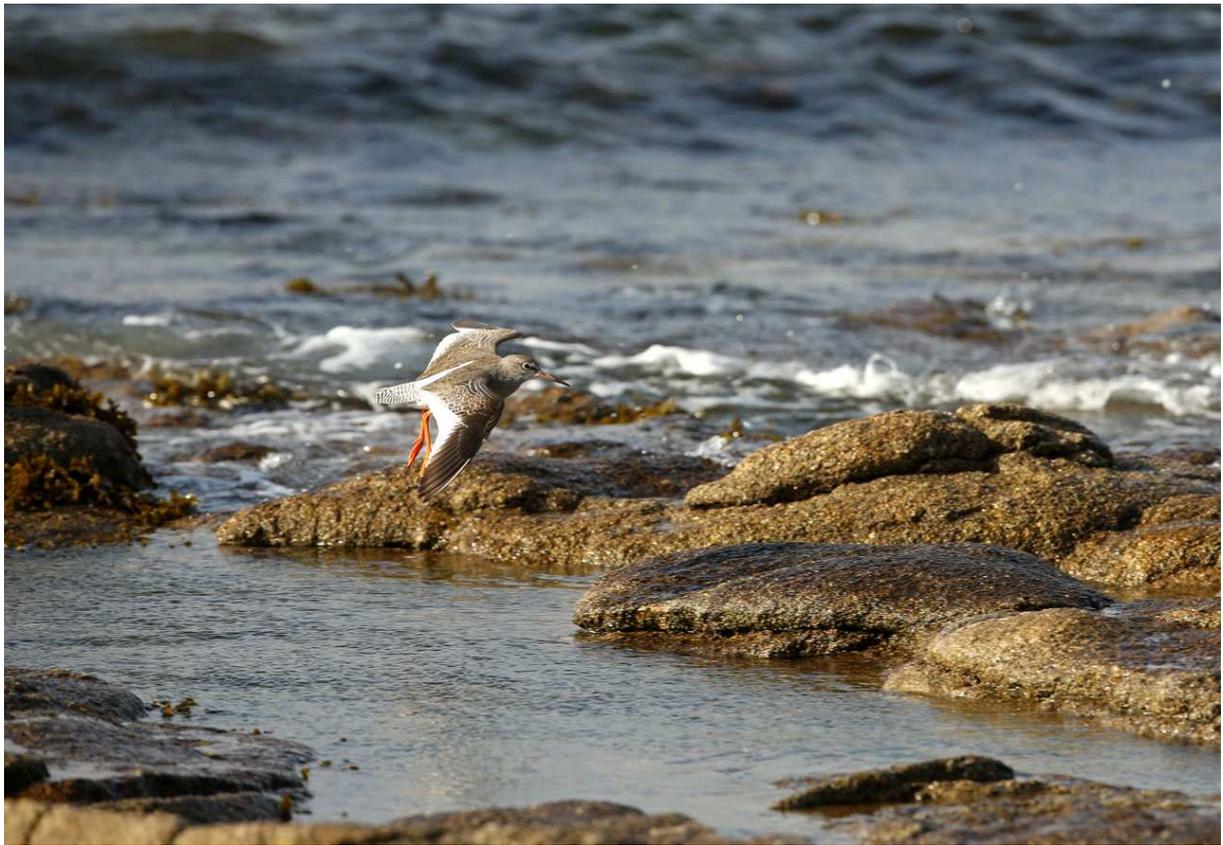
la grande aigrette, le héron garde-bœufs, la spatule blanche, l'ibis sacré ont fait leur apparition régulière ; l'ibis a ensuite décliné. Les fuligules milouin et morillon sont confinés aux étangs du Cranic et de Saint-Jean.



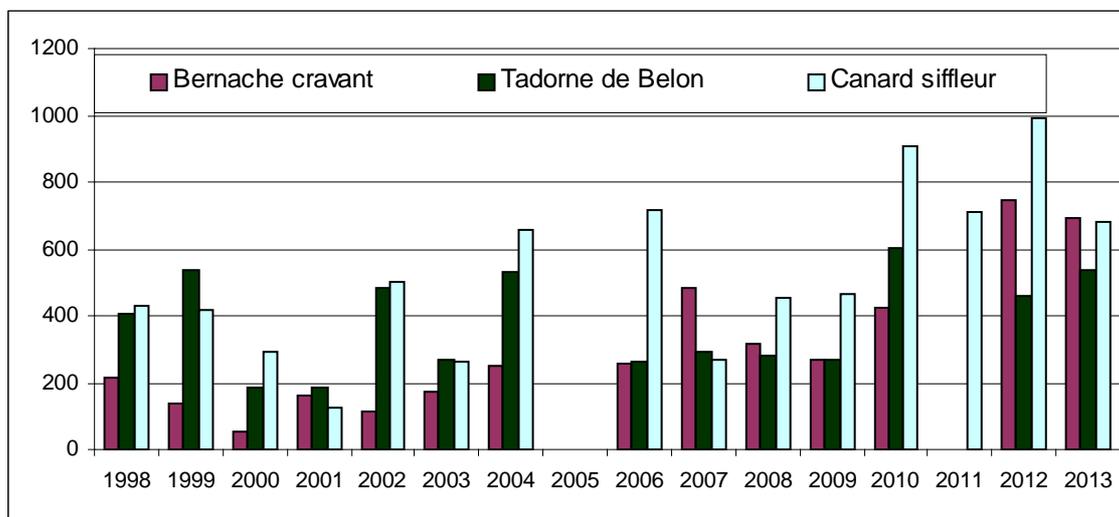
Graphique 1 : effectifs de chevalier gambette, chevalier aboyeur et courlis cendré lors des comptages Wetlands International entre 1998 et 2013



Graphique 2 : effectifs de grèbe à cou noir, grèbe huppé et grèbe castagneux lors des comptages Wetlands International entre 1998 et 2013



Photos 3 & 4 : deux limicoles que l'on rencontre dans la rivière d'Étel. En haut le chevalier gambète et en bas le pluvier argenté (sud Finistère, octobre 2013 & décembre 2000). T. Queleennec



Graphique 3 : effectifs de bernache cravant, tadorne de Belon, canard siffleur lors des comptages Wetlands International entre 1998 et 2013

Le tadorne de Belon

Au printemps, chaque chenal, chaque anse ou ancienne saline de l'amont de la rivière accueille un ou plusieurs couples de tadorne. Un recensement concerté en 2010 a permis d'en estimer la population nicheuse à 69 - 71 couples pour la rivière en amont du Pont-Lorois, les nids étant installés dans les buissons, les talus et les digues de lagunages.

CONCLUSION

La promenade se termine. Nous n'avons pas rencontré cette fois-ci la sterne caspienne *Hydroprogne caspia*, la guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* ou le garrot albéole *Bucephala albeola*. Mais notre but était de vous persuader de

l'intérêt quotidien de cette rivière maritime. Bien sûr, nous souhaitons que cette note vous ait convaincu de venir observer les oiseaux de l'*Intel* mais si vos données viennent compléter ou contredire nos écrits alors nous aurons atteint notre but : encourager la connaissance de cet espace pour mieux le protéger.

Jean-Luc Lemonnier
Ty Rhu
56550 LOCOAL-MENDON

Gwenael Derian
3 impasse de la chataigneraie
56690 NOSTANG

AFFLUX EXCEPTIONNEL DE GRUES CENDRÉES *Grus grus* À L'AUTOMNE 2011

Sébastien Mauvieux

PRESENTATION

La grue cendrée a une population européenne estimée à 400 000 individus. Les principales populations nicheuses se trouvent en Russie, Finlande, Suède, Pologne et Allemagne.

En France, seuls quelques couples se reproduisent en Lorraine, avec 11-13 couples en 2011.

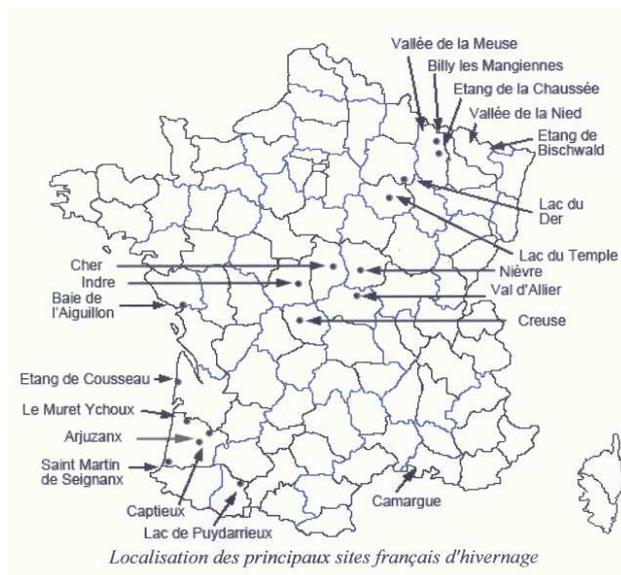
La grue cendrée est une migratrice assez commune en France, le long d'un couloir d'environ 200 km de large, suivant principalement un axe Lorraine-Aquitaine (carte 1). Ce sont

près de 250 000 individus qui survolent alors notre pays pour aller hiverner essentiellement en Espagne (Estrémadure).

L'hivernage de l'espèce en France a débuté à la fin des années 1970, et s'est généralisé depuis, avec 30 000 à 110 000 individus présents, essentiellement dans les régions centre, en Aquitaine et en Champagne-Ardenne. Le site d'hivernage le plus proche de la Bretagne est la baie de l'Aiguillon en Vendée, avec 150 à 400 individus (carte 2).



Carte 1 : couloir habituel de migration des grues cendrées en France (source LPO Champagne-Ardenne)



Carte 2 : sites d'hivernage français de la grue cendrée (source LPO Champagne-Ardenne)

En Bretagne, l'espèce reste rare, mais est signalée chaque année en petits nombres, plutôt lors du passage postnuptial. Il s'agit la plupart du temps de quelques individus ou

familles isolés, mais des groupes plus conséquents sont parfois signalés lorsque des vents forts déportent les migrateurs de leur axe principal de migration. C'est en Loire-Atlantique,

plus proche de l'axe migratoire que sont signalés les effectifs les plus importants, suivi de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

À noter, la présence hivernale irrégulière de quelques individus en baie du Mont-Saint-Michel.

L'AFFLUX DE L'AUTOMNE 2011 EN BRETAGNE

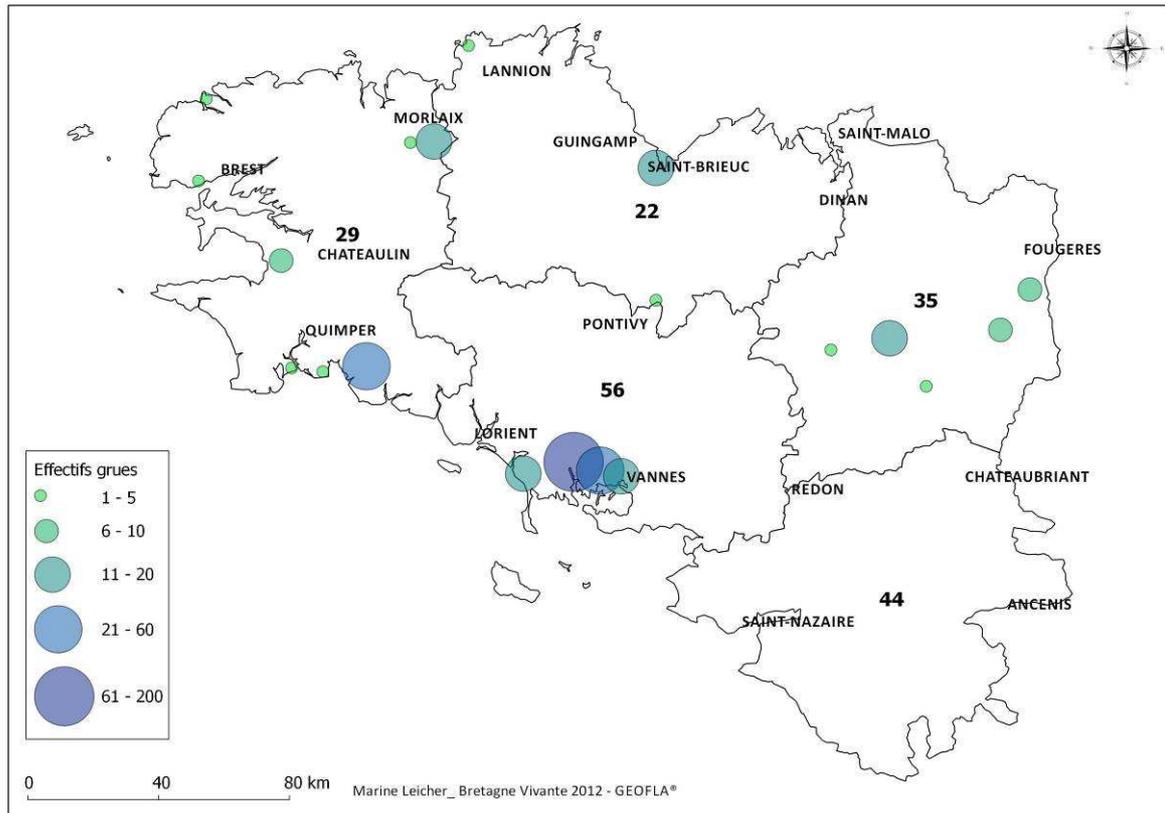
C'est un afflux régional record qui s'est déroulé cet automne 2011, avec un minimum de 600 grues cendrées signalées sur les 4 départements de

la Bretagne administrative, entre le 29 octobre et le 25 décembre (source obsbzh). 96 % des observations étant concentrées entre le 06 et 13 novembre.

L'essentiel des observations concerne des groupes de 1 à 20 individus, en vols ou posés, avec cependant des vols records de 60 individus le 06 novembre à Ploeren (56), 80 le 07 novembre à Fouesnant (29), 200 le 09 novembre à Pluneret (56), et 60 posées les 12 et 13 novembre sur les polders et grèves de la baie du Mont-Saint-Michel (35/50).



Photo 1 : grue cendrée adulte (Marne, mars 2004). Y. Lhomer



Carte 3 : localisation géographique des observations et effectifs lors de l'afflux

Si la plupart des observations ne concernent que des groupes notés une seule journée sur un site, des stationnements plus longs sont signalés, avec l'envol des oiseaux le matin pour aller au gagnage et retour le soir au dortoir :

- 8 présentes le 07 et 08/11 sur les herbus de Langueux (22),
- 3 au gagnage, puis en dortoir au sein des roselières de la baie d'Audierne (29) le 09 et 10/11 et 5 les 11 et 12/11,
- 2 au gagnage, puis en dortoir dans une gravière du 12 au 15/11 à Plouzané (29),
- 60 posés sur les polders de la baie du Mont-Saint-Michel le 12 et 13/11 (35/50).

À noter également, deux groupes se posant en dortoir à la nuit tombante sur des îlots en mer :

- 4 adultes et 1 juvénile le 07/11 sur l'île Canton/Pleumeur-Bodou (22),
- 3 le 12/11 sur un îlot à Landéda (29).

CONTEXTE DE CET AFFLUX

Cet afflux a été conditionné par deux phénomènes, un départ massif des migrateurs depuis l'Est de la France et d'Allemagne en direction du sud-ouest, et une grosse dépression en Méditerranée qui a généré des vents violents de sud à sud-est de plus de

100 km/h (avec des rafales enregistrées à 150 km/h), qui ont alors déporté les grues de leur axe principal de migration, en direction de l'ouest.

En effet, ce sont près de 200 000 grues qui sont notées en migration active en France entre le 13 octobre et le 10 novembre, dont près de 40 000 lors de la journée du 06 novembre. Ce jour-là, le vent orienté au nord-est dans la partie est du pays, favorable à la migration, incite les grues à partir en masse de leurs sites de halte. Lors de leur descente en direction du sud-ouest, elles tombent sur une dépression très active centrée sur la Méditerranée, qui génère des pluies diluviennes et des vents violents de sud à sud-est (source Météo-France). Elles sont alors déportées en masse vers l'ouest et le nord-ouest de la France. Dans les jours qui suivent, le vent s'oriente à l'est, en soufflant fort, ce qui augmente l'effet de pénétration de groupes conséquents de grues dans notre région, ceci jusqu'à la pointe du Finistère.

96 % des observations de grues dans notre région ont été notées entre le 06 et 13 novembre, ce qui concorde avec les mouvements décrits ci-dessus.

DANS LES AUTRES DEPARTEMENTS

Cet afflux a aussi été exceptionnel dans les départements bordant la Bretagne :

- En Loire-Atlantique, ce sont 320 grues qui sont signalées en plusieurs vols le 06 novembre. À noter que 8 individus seront encore présents à la mi-janvier.
- En Manche, un passage exceptionnel est aussi noté entre le 07 et le 15 novembre, avec au moins 190 individus observés en baie du Mont-Saint-Michel, en plusieurs groupes. D'autres vols sont également signalés pendant cette période en différents points de la Normandie.
- En Maine-et-Loire, ce n'est pas moins de 750 grues qui sont vues en une douzaine de vols les 06 et 07 novembre.
- En Vendée, c'est un minimum de 200 oiseaux qui sont signalés en plusieurs vols le 06 novembre.
- Sur l'axe principal de migration, 17 300 grues sont comptés dans la Nièvre le 06 novembre par un seul observateur et 10 456 le même jour dans le département de la Charente, un record !

CONCLUSION

La grue cendrée est une migratrice rare en Bretagne, mais régulière en petits nombres lors du passage

postnuptial, essentiellement dans les départements bordant l'est de la Région. L'afflux de novembre 2011, avec plus de 600 individus signalés dans les quatre départements de la Bretagne administrative, est le plus grand afflux noté à ce jour dans notre région. Ce phénomène, concentré sur 8 jours est à mettre en relation avec un départ massif en migration d'une partie de la population, et à une

météo capricieuse qui a déporté ces vols de grues à l'ouest de leur voie migratoire classique.

Les populations européennes de grues, actuellement en forte augmentation, et l'hivernage croissant en France pourrait entraîner, à terme, une régularité plus accrue de ces afflux dans notre région.



Photo 2 : le vol des grues en migration : un spectacle toujours aussi magnifique (Lac du Der - Marne, Février 2010). S. Mauvieux

BIBLIOGRAPHIE

Collectif Groupe Ornithologique Breton. Synthèse des observations ornithologiques. *Ar Vran*, volumes n°5 au n°18

Dubois P. J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé : 560p.

Dupuis V. & coord.-espèce, 2012. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2011. *Ornithos*, 19-5 : 289-325

Provost S., 2012. *Les oiseaux de la BMSM en 2011*. GONm/BV/AESN : 170 p.

Yeatman-Berthelot D., 1991. *Atlas des oiseaux de France en hiver*. S.O.F. : 575p.

Sites internet :

http://champagne-ardenne.lpo.fr/grues/synthese_migration_grue_11_12.htm

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obsbzh/>

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obs49/>

<http://fr.groups.yahoo.com/group/Obs44/>

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obs85/>

Sébastien Mauvieux
7 Fuzoret
29260 PLOUDANIEL

LA RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* NICHEUSE EN LOIRE-ATLANTIQUE : UNE NOUVELLE ESPÈCE POUR LA BRETAGNE

Hubert Dugué
Julien Foucher

INTRODUCTION

La rémiz penduline niche dans les régions méridionales du Paléarctique occidental, de la péninsule Ibérique à la Chine. Son aire de nidification européenne occupe l'ensemble de l'Europe centrale et orientale, ainsi que la région méditerranéenne (Clergeau & Pascal, 2003). En France, depuis 2007, la rémiz penduline ne niche plus avec certitude qu'en Moselle.

Migrateur régulièrement observé en Pays de la Loire, notamment en Loire-

Atlantique, la rémiz penduline a niché avec certitude dans l'estuaire de la Loire. Des juvéniles ont été capturés sur le camp de baguage de Donges en 2010 et 2012.

MODE DE VIE

La rémiz penduline occupe les dépressions humides et apprécie le voisinage des cours d'eau, des bras morts, des étangs, des canaux et fossés, dans les marais bordés de ripisylves, de fourrés et de bosquets.

Le site de nidification en Loire-Atlantique n'est pas connu avec précision mais les juvéniles ont été capturés au sein d'une vaste roselière.

Les mâles se cantonnent fin mars mais surtout courant avril et se mettent à construire aussitôt leur nid, souvent situé au-dessus de l'eau, de préférence dans un endroit très ombragé. L'espèce est très fidèle à son site de nidification, souvent réoccupé d'une année sur l'autre (Anonyme, 2012). Les données de rémiz penduline en Pays de la Loire sont très rares en période de reproduction mais elle est observée presque chaque année en Loire-Atlantique (estuaire de la Loire, lac de Grand-Lieu, Marais breton, Guérande, etc.), au moment de la migration postnuptiale et en hivernage. Elle fait notamment l'objet de captures régulières sur les camps du Massereau et de Donges : 5 individus en octobre 2007, 9 en octobre 2008, 3 le 30 septembre 2010 et 11 en octobre 2012.

SON STATUT ACTUEL

Les effectifs européens, estimés entre 210 000 et 420 000 couples, sont considérés comme stables (BirdLife International, 2004). En France, sa répartition et ses effectifs semblent fluctuants. Il ne subsisterait plus que 50 couples en Moselle alors que la population nationale était estimée à

environ 150 couples à la fin des années 1990, répartis en Alsace, en Lorraine et en Languedoc-Roussillon (Dubois *et al.*, 2008 ; Anonyme, 2012).

En Loire-Atlantique, aucune mention historique ne fait état de sa reproduction. Les captures de juvéniles en 2010 et 2012, avec un plumage en pousse (présence de fourreaux), attestent d'une reproduction certaine à proximité du site de baguage de Donges. Ces cas demeurent anecdotiques même s'ils renforcent l'intérêt de l'observation d'une femelle sur le lac de Grand-Lieu le 14 juin 2011. Malgré sa mobilité et sa capacité à coloniser de nouveaux sites (Wassmer, 1999), il est peu probable qu'une population pérenne s'installe dans ces secteurs, surtout que les populations les plus proches sont à plusieurs centaines de kilomètres.

CONCLUSION

En danger de disparition en France (BirdLife International, 2012) en raison des faibles effectifs, la rémiz penduline est une acquisition nouvelle pour l'avifaune départementale et régionale. Ces deux cas de reproduction nécessitent la mise en place d'inventaires ciblés dans les années à venir afin d'appréhender au mieux une éventuelle installation et d'envisager des mesures de conservation.



Photo 1 & 2 : juvéniles de rémiz penduline capturés à Donges (Donges - Loire-Atlantique, 27 juillet et 7 août 2012). J. Foucher

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme, 2012. Rémiz penduline. In *Cahier d'habitat Nature 2000. La documentation française*. Tome 8. Oiseaux. Volume 3 : 200-203

BirdLife International, 2004. *Birds in Europe. Population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK, BirdLife International (BirdLife Conservation Series n°12) : 374 p.

BirdLife International, 2012. Remiz pendulinus, in IUCN, 2013. *IUCN Red List of Threatened Species*. Version 2013.1. www.iucnredlist.org

Clergeau P. & Pascal M., 2003. La Rémiz penduline *Remiz pendulinus* (Linné, 1758), in Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.-D., Keith P. & Clergeau

P. (coord.) *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions*. Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique & Muséum National d'Histoire Naturelle. Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages) : 250-251

Dubois P. J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel Inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé : 560 p.

Wassmer B., 1999. La Rémiz penduline *Remiz pendulinus*, nouvelle espèce nicheuse dans l'avifaune d'Alsace : une acquisition durable ? *Nos Oiseaux*, 46-2 : 61-80

Hubert Dugué
(ACROLA)
10, avenue de la paix
44480 Donges

Julien Foucher
(ACROLA)
10, avenue de la paix
44480 Donges

RETOUR SUR TROIS OBSERVATIONS SUCCESSIVES DE FAUCON D'ÉLÉONORE *Falco eleonora* DANS LE MORBIHAN EN AOÛT ET SEPTEMBRE 2012

Thomas Zgirski

La fin d'été 2012 a été marquée dans le Morbihan par trois observations successives de faucons d'Éléonore, espèce d'apparition très rare en Bretagne comptant moins de dix mentions. Des signalements qui s'ajoutent à un petit afflux à l'échelle européenne dans un contexte positif de dynamique de population pour l'espèce.

REPARTITION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE

Le faucon d'Éléonore est un rapace migrateur, qui niche sur le pourtour de

la mer Méditerranée, et plus localement sur la façade atlantique marocaine dans la région d'Essaouira et aux Canaries. Ses quartiers d'hiver sont principalement Madagascar et l'archipel des Mascareignes.

L'espèce est en nette expansion en Europe, notamment en Espagne, Italie et Grèce. Ce phénomène est consécutif à l'arrêt des persécutions directes (tirs, consommation des poussins) dont l'effet sur la conservation de l'espèce est considéré comme le plus spectaculaire des cinquante dernières années (Rguibi *et al.*, 2011).

Aux Baléares, alors que le nombre de couples nicheurs était estimé à 254 en 1976 (Mandroño *et al.*, 2004), ce chiffre s'élevait à 629 entre 2004 et 2007 (Rguibi *et al.*, 2011). Le constat est similaire dans les îles Columbretes avec 17 couples estimés en 1964 (Bernis & Castroviejo, 1966 *in* Mandroño *et al.*, 2004) contre 56 entre 2004-2007 (Rguibi *et al.*, 2011). La phénologie de reproduction chez ce faucon est tout à fait singulière. Les premiers oiseaux arrivent début mai sur les colonies mais ne pondent que fin juillet pour une éclosion à la fin du mois d'août. Cette particularité permet de faire coïncider la période d'élevage des jeunes avec le passage

postnuptial des passereaux migrateurs. Les migrateurs sont alors « la » source de nourriture principale des colonies. Sur l'île de Mogador au Maroc, cette consommation a été estimée à un million et demi de passereaux pour une colonie comptant 816 couples (Rguibi, Idrissi *et al.*, *vide* Rguibi *et al.*, 2011). En France, le faucon d'Éléonore est un migrateur rare mais régulier sur le littoral méditerranéen et en Corse. C'est en août-septembre que le passage de l'espèce est le plus important avec respectivement 27 % et 28 % des individus observés annuellement (Dubois *et al.*, 2008).



Photo : faucon d'Éléonore femelle (2ème année calendaire) (Leucate - Aude, août 2011). T. Quelennec

DEROULEMENT DES OBSERVATIONS DE L'ETE 2012 DANS LE MORBIHAN

Le premier oiseau est observé le 25 août 2012 sur la commune de Larmor-Baden, à l'étang du moulin de Pomper (Stoquert A. *comm. pers.*). Il s'agit d'une pièce d'eau saumâtre de faible profondeur connectée au golfe du Morbihan. L'oiseau est observé en début d'après-midi alors que le vent d'ouest souffle à 6 Beaufort. Un premier passage à faible distance permettra de diagnostiquer l'âge comme un deuxième année de forme claire. Rapidement dépêchés sur les lieux, nous retrouverons avec Anthony Stoquert le faucon chassant au dessus d'une pâture au nord de l'étang. Une impression particulière se dégage, un étrange mélange qui réunit l'habileté du faucon hobereau *Falco subbuteo* et la puissance du faucon pèlerin *Falco peregrinus*. Pendant quelques minutes, il s'adonnera à des va-et-vient puis disparaîtra en quelques coups d'ailes derrière une pinède. Dernière manifestation, un groupe de pigeons ramiers *Columba palumbus* terrorisés jaillissant des pins maritimes !

Deux jours plus tard, le 28 août, une seconde observation concerne un oiseau de forme claire longeant l'anse du Stole à Ploemeur (56) dont l'âge n'a pu être certifié (Paul J.-P. *comm. pers.*).

Enfin, le 2 septembre 2012, entre la forêt de Floranges et la forêt de Camors, au lieu-dit Bodavel (56), une troisième observation est signalée dans un secteur mêlant prairies, petits

boisements et vergers. Le faucon, trahi par les cris de quelques hirondelles rustiques *Hirundo rustica*, fera trois passages parfois à moins de vingt mètres des observateurs (Orain C. & Kerninon Y. *comm. pers.*). La faible distance d'observation permettra d'affirmer qu'il s'agissait d'un oiseau de deuxième année.

Les distances importantes entre chaque site d'observation sont assez remarquables, atteignant une quarantaine de kilomètres pour les deux premiers. Cela laisse à penser qu'il pourrait s'agir de plusieurs individus, même si les trois contacts concernent des oiseaux de forme claire et pour deux d'entre eux des faucons de deuxième année.

HISTORIQUE DES MENTIONS BRETONNES

L'occurrence de cette espèce en Bretagne est très faible, puisque l'on ne recensait, jusqu'en 2012, que sept mentions.

Le 21 mai 1988 un oiseau est découvert sur l'île de Ouessant (29) à Kerlaouen (Dubois P.-J., CHN, 1989). Il s'agit de l'unique donnée pour le Finistère. La détermination de l'âge n'a pu être effectuée de manière certaine, il sera noté comme possible sub-adulte. Cinq ans plus tard, le 28 août 1993, deux oiseaux de formes claires sont observés à Pénestin (56) dans l'estuaire de la Vilaine (Dubois Ph.-J., CHN, 1995). Le printemps suivant, un faucon d'Éléonore de forme claire est contacté en mer au large de la Turballe le 31 mai 1994

(Maout J., 1998). Sur l'île d'Hoedic (56), un oiseau en phase claire est signalé le 5 septembre 1997 (Ballot J.-N. *et al.*, 2002). En Loire-Atlantique, au lac de Grand-Lieu, deux adultes de formes claires sont observés le 25 octobre 1999 (Ballot J.-N. *et al.*, 2004). La dernière mention est hivernale avec un oiseau de forme claire à Plumelec (56) le 21 février 2003 (Ballot J.-N. *et al.*, 2007). Il est intéressant de noter que la quasi-totalité des mentions concerne des morphes claires, morphes représentant trois quarts des individus sur les sites de reproduction (Rguibi *et al.*, 2011).

Ces trois observations sont à mettre en relation avec un afflux particulier à partir de la mi-août dans les Landes où plusieurs oiseaux ont été observés. Ailleurs en Europe, un faucon d'Éléonore a été vu et photographié le 11 août 2012 à Porthgwarra en Cornouailles britanniques, constituant la septième mention pour le pays (British Birds Rarities Committee). Plus au nord, un oiseau de deuxième année de forme sombre est signalé le 18 août au Danemark (Netfulg.dk)

DISCUSSION

Il est très probable que cet afflux est à mettre en lien avec la dynamique actuelle des populations méditerranéennes, mais rien de concluant sur le plan météorologique ne vient corroborer des observations

si septentrionales, en tout cas pour le Morbihan. En effet le 24 août les vents, faibles, sont de sud-ouest s'orientant ouest (6 Bft) le 25 août.

Les trois observations concernent des oiseaux de deuxième année, considérés comme non-reproducteurs. Ces individus sont généralement absents des sites de reproduction et ont été observés jusqu'à 2500 km de leur colonie d'origine au mois d'août (Ristow, 2002). Il peut donc s'agir de la poursuite des déplacements erratiques des faucons d'Éléonore observés en Aquitaine (Faune-aquitaine) quelques jours auparavant.

Les ornithologues espagnols assistent à une augmentation des observations dans le centre du pays de mai à juillet. Grâce au baguage, il a été montré que ces oiseaux provenaient des colonies insulaires espagnoles aussi bien méditerranéennes (Columbres) qu'atlantiques (Canaries) (Ornithomedia). Ce qui montre une augmentation de l'erratisme dans les secteurs continentaux.

REMERCIEMENTS

Il m'est agréable de remercier Thierry Quélenec, Guillaume Gélinaud et François Hémerly pour leur relecture et l'accès à la documentation ainsi que les observateurs pour les précisions qu'ils m'ont apportées.

BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE

- Ballot J.-N., Barrault F., Cozic E., Iliou B. & Maout J., 2004. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1999 et 15/07/2000 (première partie). *Ar Vran*, 15-1 : 14-70
- Ballot J.-N., Barrault F., Cozic E. & Maout J., 2007. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/2002 et 15/07/2003 (première partie). *Ar Vran*, 18-2 : 71-125
- Ballot J.-N., Garoche J., Iliou B., Maout J. & Mauvieux S., 2002. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1997 et 15/07/1998 (première partie). *Ar Vran*, 13-1 : 4-52
- Dubois P.-J., CHN, 1989. Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1988. *Alauda*, 57-4 : 263-294
- Dubois P.-J., CHN, 1995. Les oiseaux rares en France en 1993. *Ornithos*, 2-1 : 1-19
- Dubois P.-J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé : 560p.
- Maout J., 1998. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1993 et 15/07/1994 (première partie). *Ar Vran*, 9-1 : 8-60
- Madroño A., Gonzales C. & Atienza J. C. (Eds.), 2004. *Libro Rojo de las Aves de España*. Dirección General para la Biodiversidad-SEO/BirdLife. Madrid. 169-171 : 452 p.
- Ristow D., 2002. *International species action plan for Eleonora's Falcon (Falco eleonora)*. BirdLife International, European Commission & Council of Europe, Strasbourg : 27 p.
- Rguibi H., Qninba A. & Benhoussa A., 2011. *Le Faucon d'Éléonore, État des connaissances et de la conservation actualisé des populations nicheuses des petites îles de Méditerranée*. Initiative PIM : 19p.
- www.bbrc.org.uk
- www.faune-aquitaine.org
- www.netfugl.dk
- www.ornithomedia.com

Thomas Zgirski
15 avenue des chênes
Corn-er-Houet
56400 BRECH

Bilan des contrôles de mouettes mélanocéphales *Larus melanocephalus* en baie de Douarnenez et dans la région du Conquet pendant l'hivernage 2012-2013

En Bref...

En vue d'obtenir une meilleure connaissance de l'hivernage et la migration de cette espèce, nous effectuons chaque année des lectures de bagues sur deux sites particulièrement attractifs de la pointe de Bretagne.

Voici présentés les résultats de nos lectures effectuées durant l'hivernage 2012-2013.

En baie de Douarnenez, nous totalisons 1176 lectures qui correspondent à 303 bagues différentes. Les pays d'origine se répartissent comme suit :

France (147), Belgique (79), Pays-Bas (8), Allemagne (22), Hongrie (24), Pologne (17), Serbie-Monténégro (3), République Tchèque (1), Lituanie (1) et Espagne (1).

Au Conquet, nous avons réalisé 352 lectures correspondant à 167 oiseaux différents. Leurs origines couvrent 8 pays : France (80), Belgique (42), Pays-Bas (9), Allemagne (22), Hongrie (6), Pologne (4), Serbie-Monténégro (3), République Tchèque (1).

Dans les deux cas, les oiseaux français constituent à peu près la moitié des oiseaux.

Sur le site de la ra du Conquet, les effectifs sont toujours en augmentation, et cet hiver un effectif record de 450 individus a été atteint le 19 novembre 2012.



Photo : groupe mixte de mouettes mélanocéphales et de mouettes rieuses (ria du Conquet - Finistère, février 2013). T. Quelennec

Reproduction avec succès du héron pourpré *Ardea purpurea* en Morbihan

Lors d'une visite sur les étangs de Kervran et Kerzine (Plouhinec, 56) le 21 juillet 2013, un juvénile de héron pourpré s'est laissé observer pendant environ 1 heure. L'oiseau présentait un plumage bien avancé, sans duvet apparent, et potentiellement volant. Pourtant, bien que son plumage et la date puissent laisser penser à un individu en dispersion post-nuptiale, la surprise fut grande d'observer un adulte venir le nourrir. Le juvénile s'est essayé à battre des ailes en sautillant, sans succès d'envol. Cette observation laisse raisonnablement penser que le héron pourpré a niché avec succès cette année sur l'étang

de Kervran.

Des individus sont chaque année observés au printemps et en fin d'été sur le secteur. Toutefois, les possibilités d'observations sont très limitées sur les marais, il n'est donc pas étonnant qu'un couple reproducteur puisse y passer inaperçu.

L'habitat est principalement composé d'une phragmitaie non gérée ainsi que de formations d'hélophytes telle que l'iris des marais *Iris pseudacorus*. Les pièces d'eau libre sont en régression dans la logique d'un atterrissement naturel. Ce processus est d'autant plus visible par la présence de quelques saules au cœur de la roselière. L'ensemble est bordé de haies de saules et prunelliers, ainsi que de parcelles

agricoles. La structure paysagère du site laisse supposer une nidification au sol dans la roselière, plutôt que dans un arbre. L'ensemble du site des étangs de Kervran et Kerzine s'étend sur environ 100 hectares.

À l'échelle du département du Morbihan, aucun des atlas régionaux (1970-1975 ; 1980-1985 ; 2004-2008) n'a montré d'indice de nidification pour l'espèce (Guermeur & Monnat, 1980 ; GOB, 2012). Il faut remonter à la fin des années 1950, époque à laquelle « deux oiseaux dont un juvénile présentant encore des traces de duvet furent tués dans les roselières de Lannenec (Lorient, 56) à l'ouverture du 14 juillet » (Guermeur

et Monnat, *op. cit.*).

Guermeur, Y. & Monnat, J-Y., 1980. *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. SEPNB / COB - Ar Vran, Aurillac : 240 p.

GOB (coord.), 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe Ornithologique Breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé : 512 p.

M. Diraison



Photo : héron pourpré juvénile (Ouganda, juillet 2013). T. Quelennec

BRETAGNE VIVANTE

Bulletin d'adhésion - abonnement 2013

En 2013, le G.O.B. ayant fusionné avec Bretagne Vivante pour donner Bretagne Vivante Ornithologie (B.V.O.), l'adhésion et l'abonnement à la revue Ar Vran se font sur le site de Bretagne Vivante.

Nous vous invitons à télécharger le bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :

www.bretagne-vivante.org

Ar Vran

VOLUME 24 - 1, Juin 2013

SOMMAIRE

0207	HUTEAU Morgane & GÉLINAUD Guillaume - La population de choucas des tours <i>Corvus monedula</i> dans le Finistère : recensement en 2010 et tendances	2 - 16
0208	LEMONNIER Jean-Luc & DERIAN Gwenael - La rivière d'Étel : un parcours ornithologique	17 - 28
0209	MAUVIEUX Sébastien - Afflux exceptionnel de grues cendrées <i>Grus grus</i> à l'automne 2011	29 - 35
0210	DUGUÉ Hubert & FOUCHER Julien - La rémiz penduline <i>Remiz pendulinus</i> nicheuse en Loire-Atlantique : une nouvelle espèce pour la Bretagne	36 - 39
0211	ZGIRSKI Thomas - Retour sur trois observations successives de faucon d'éléonore <i>Falco eleonora</i> e dans le Morbihan en août et septembre 2012	40 - 44
- Brèves -		
0212	LE DREFF Alain & COULOMB Gilles - Bilan des contrôles de mouettes mélanocephales <i>Larus melanocephalus</i> en Baie de Douarnenez et dans la région du Conquet pendant l'hivernage 2012-2013	
0213	DIRAISON Martin - Reproduction avec succès du héron pourpré <i>Ardea</i> <i>purpurea</i> en Morbihan	